

[FENÊTRES]

SUR COURS


SNUipp - FSU
HEBDOMADAIRE
N° 438
11 SEPTEMBRE 2017
ISSN1241-0497

Lire, écrire...

compter sur
les enseignants!



RENTRÉE
Côté pile,
côté face

ENTRETIEN
Éric Debarbieux

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

Comme plus d'1,5 million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [y](#)



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

5

ENFANTVACCINS
EN JANVIER ÇA VA PIQUER

6

ACTUSRENTÉE : CÔTÉ PILE,
CÔTÉ FACE

10

GRAND ANGLEFOS-SUR-MER
LA VILLE ENFUMÉE

12

DOSSIERLIRE, ÉCRIRE...
COMPTER SUR
LES ENSEIGNANTS !

18

MÉTIERÉVALUER
QUOI, POURQUOI ?

24

RESSOURCESCYCLE 3
LES LIAISONS
PROMETTEUSES
DE SAINT-FONS

26

AUTOUR DE L'ÉCOLEFONCTIONNAIRES
LE RETOUR DU JOUR
DE CARENCE

30

GRAND ENTRETIEN

ÉRIC DEBARBIEUX

SOMMAIRE

A LA UNELire, écrire...
compter sur les
enseignants !

Une rentrée polymorphe



Cette rentrée est symbolisée par la désorganisation des écoles suite aux suppressions massives d'emplois aidés et au « détournement » de 2 500 postes. Une désorganisation doublée d'une déstabilisation par un ministre prônant tout azimut dans les médias une école avec des méthodes normatives, faisant fi de l'environnement social et culturel des élèves, privilégiant un apprentissage individualiste et une logique de parcours scolaires différenciés. Un ministre instrumentalisant une petite partie de la recherche en éducation et ignorant superbement l'autre partie. L'esquisse d'une école s'opposant à toute démocratisation et renforçant au contraire les inégalités scolaires.

Cette rentrée prend également le visage d'une remise en cause de notre modèle social doublée d'une accélération de l'austérité avec d'un côté des cadeaux fiscaux pour les plus riches et de l'autre une baisse des APL, le gel du point d'indice, le démantèlement du droit du travail, le retour du jour de carence, le possible décalage de PPCR, une hausse de la CSG non compensée pour la majorité des retraités, de lourdes réformes à venir de l'assurance-chômage et des retraites... Enfin, cette rentrée sera marquée par les mobilisations contre la loi travail XXL, loi qui dépasse le cadre du seul secteur privé et ne sera pas sans incidences pour la Fonction publique, avec la journée du 12 septembre dont nous serons partie prenante. Des mobilisations complémentaires à celles spécifiques aux fonctionnaires comme la journée d'action proposée par la FSU autour du 10 octobre.



Arnaud Malaisé



Un encart publicitaire pour un groupe d'assurance paru dans le dernier numéro de *Fenêtres sur cours* a, à juste titre, suscité de l'émoi chez nos lecteurs.

Qu'ils veuillent bien nous excuser pour ce manque de vigilance auprès de notre régie publicitaire. Et qu'ils soient rassurés, la MGEN, mutuelle historique des enseignants des écoles reste bien notre partenaire naturel. La rédaction

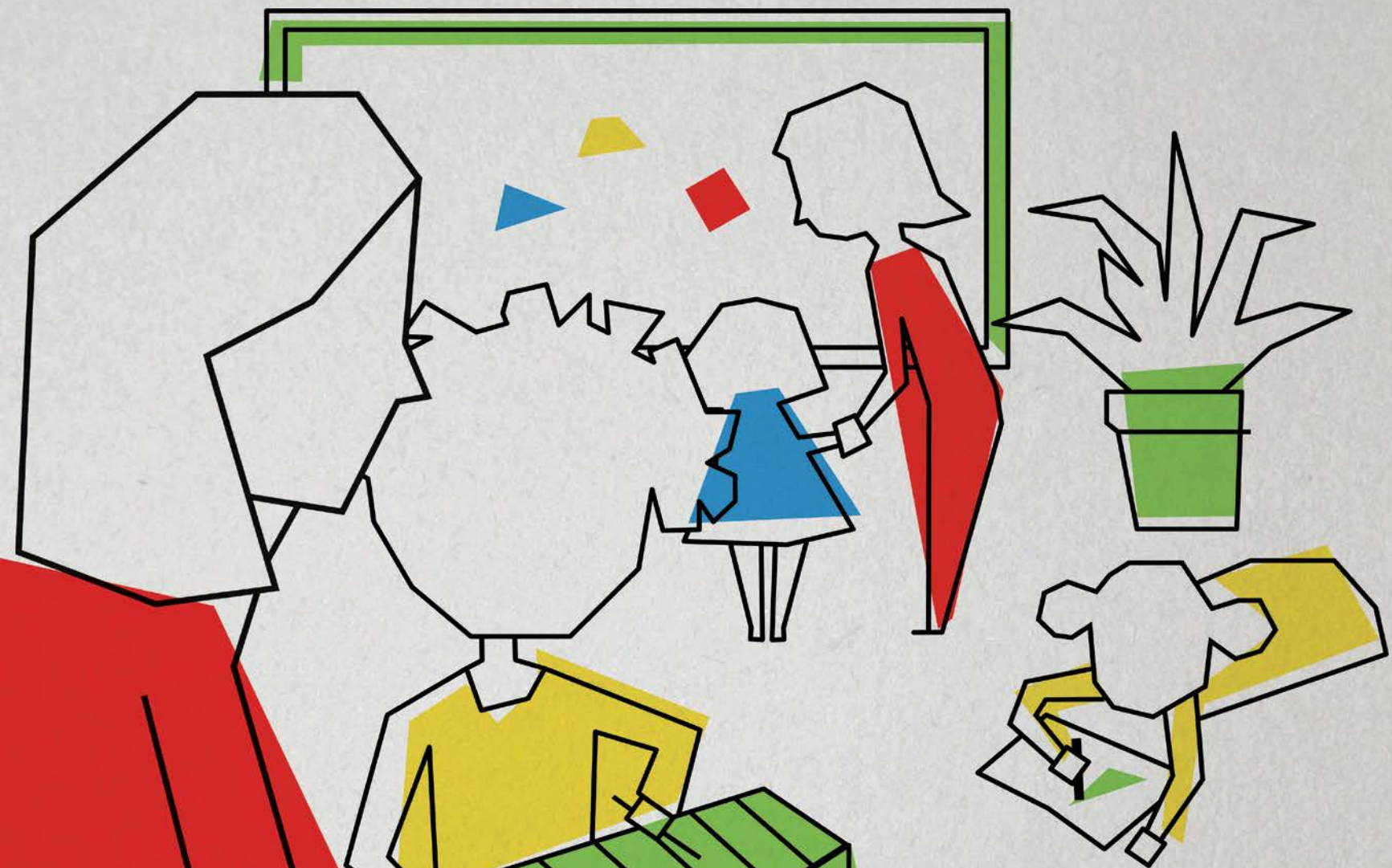
[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe,
Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel,
Jacques Mucchielli, Francette Popineau,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicitaire : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail, d'être respecté en tant que professionnel.

**POUR MON MÉTIER
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE**

- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST
UTILE

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



MINEURS ÉTRANGERS

L'ÉCOLE POUR TOUS,
QUEL QUE SOIT LE LIEU
DE VIE

Refuser d'inscrire des enfants étrangers dans les écoles de sa commune est illégal, a dû rappeler une nouvelle fois le Défenseur des droits, cette fois-ci au maire de Pierrefitte-sur-Seine (93) qui avait refusé d'inscrire trois enfants d'un campement voisin. La mairie avait prétexté l'absence d'attestation de domicile, ce qui enfreint la loi sur la « discrimination fondée sur l'origine, le lieu de résidence ». Ce rappel à la loi a été transmis au procureur de la République de Bobigny qui décidera des suites à donner.

NAISSANCE

DES PRÉMATURÉS
EN MEILLEURE SANTÉ

En 20 ans, la survie et la santé des enfants nés prématurément se sont nettement améliorées, ont constaté les chercheurs d'une équipe de l'Inserm qui ont suivi pendant deux ans quelque 5000 enfants en France nés entre 5 et 7 mois de grossesse. Du fait des progrès médicaux, le taux de paralysie cérébrale a ainsi été réduit de moitié entre 1997 et 2011 et la survie sans séquelles a augmenté, gagnant six points pour les enfants nés avant 7 mois de grossesse. En revanche, les séquelles restent importantes chez les enfants nés avant 5 mois de grossesse.

ALCOOL ET GROSSESSE

POUR QUE LES BÉBÉS
NE TRINQUENT PAS

Le 9 septembre s'est déroulée la Journée mondiale de sensibilisation aux troubles causés par l'alcoolisme foetal. Une initiative lancée en 1999 par le monde médical afin de mettre en

garde l'opinion publique contre les ravages irréversibles de l'alcool sur les fœtus. Ces atteintes, organiques ou cérébrales, peuvent être causées dès le premier verre et ne sont pas forcément visibles à la naissance. Cela peut entraîner des troubles de l'attention, des capacités de calcul et de lecture, et concerne encore 8000 bébés chaque année en France.



78% des enfants français sont aujourd'hui vaccinés contre la rougeole, une maladie parfois mortelle.

Vaccins : en janvier, ça va piquer !

Huit nouveaux vaccins infantiles obligatoires dès l'année prochaine.

De quoi ranimer un débat toujours très vif sur la vaccination au pays de Pasteur.

La ministre de la Santé Agnès Buzyn a rendu officiel le 31 août son projet d'élargir le spectre de la vaccination obligatoire. Il s'agit de passer dès le 1^{er} janvier 2018 de trois à onze vaccins obligatoires. En plus de la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite, les enfants devront donc être immunisés contre la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B, la bactérie *Haemophilus influenzae* (responsable de la méningite), le pneumocoque et le méningocoque C dont les vaccins ne sont que recommandés aujourd'hui. Ces dispositions concernent toutes les nouvelles injections programmées entre les deux et dix-huit mois du bébé soit dix injections, rappel compris sur la période, comme l'a précisé l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Une opinion divisée

Pour la ministre il s'agit de mettre en ordre de marche (sic!) pour protéger la population, « les 15% d'enfants non vaccinés qui mettent en danger les autres et favorisent la réémergence d'épidémies pour lesquelles il y a des morts

aujourd'hui. » Un argument difficilement contestable : le nombre de victimes très faible n'en est pas moins insupportable ainsi le décès de cette adolescente de la rougeole en juin dernier à Marseille. Jugée courageuse par de nombreux grands médecins comme René Frydman, signataires d'une pétition de soutien, cette décision risque néanmoins de soulever un vent de fronde d'ici à son application. L'opinion publique est en effet très partagée sur cette question (50% pour et 50% contre selon un sondage Odoxa réalisé en juillet dernier). Contempteurs des profits réalisés par l'industrie pharmaceutique, partisans des médecines alternatives et naturelles, défenseurs de la liberté individuelle... les opposants sont nombreux, divers et de tous bords politiques. Face à cette opposition, Agnès Buzyn ne souhaite pas recourir aux sanctions contre les réfractaires, passibles en théorie de six mois de prison et de 3750 euros d'amende. Elle a déclaré réfléchir à une clause d'exemption pour les parents récalcitrants. En tout état de cause, le projet de loi devrait susciter un débat passionné lors de son passage à l'Assemblée. PHILIPPE MIQUEL

TURQUIE

TRAVAILLEURS
ET SYNDICATS OPPRIMÉS

Depuis le coup d'État manqué de juillet 2016, des dizaines de milliers de salariés, notamment du secteur public, limogés par des décrets arbitraires sont en train de sombrer dans la précarité totale : plus de revenus, pas de droits au chômage ni à la sécurité sociale, interdiction de sortir du territoire du fait de l'annulation de leurs passeports. Parmi ces licenciés, des milliers d'adhérents et militants des confédérations syndicales KESK (public) et DISK (privé), connues pour leur combat pour les libertés, la paix et la démocratie. La FSU, au côté de cinq autres organisations syndicales, appelle à une collecte de solidarité.

<https://www.leetchi.com>

LA RENTRÉE EN ORDRE DISPERSÉ

Ça y est, la rentrée a sonné le 4 septembre pour les écoliers français mais ce n'est pas le cas dans tous les pays d'Europe, comme le montre une récente étude Eurydice. Majoritairement, les pays placent ce retour en classe entre le 1^{er} et le 4 septembre mais le spectre est assez large entre les petits Allemands du Land de Basse-Saxe qui ont repris depuis le 3 août et à l'autre extrême les élèves maltais qui retrouveront leurs professeurs le 25 septembre. Dans ce panorama, la France se situe donc dans la moyenne. Elle se distingue en revanche sur les vacances. Non pas qu'elle en compterait plus que ses voisins contrairement à certaines idées reçues, puisqu'avec 16 semaines elle se situe au 12^e rang sur les 36 pays étudiés, mais par l'importance de ses

petites vacances. Celles-ci durent deux semaines à chaque fois, soit huit au total, elles sont donc aussi longues que les congés d'été, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays où les vacances estivales sont plus longues.

Le cas des vacances de la Toussaint, pointé le 24 août par le ministre de l'Éducation nationale

est une autre particularité puisque 18 pays ne s'arrêtent qu'une semaine et onze autres enchaînent la classe de septembre à Noël, ce qui peut interroger sur la fatigue accumulée... En tout état de cause, si l'organisation de

En Europe, la rentrée s'échelonne du 3 août au 25 septembre.

l'année scolaire doit être revue en France, cela ne doit pas se faire sous la pression d'un ministre ou des lobbies touristiques mais en concertation avec tous les partenaires, enseignants, familles, collectivités.

LAURENCE GAIFFE

Cédric Herrou, agriculteur militant de la cause des réfugiés

3 QUESTIONS À



« Créer des conditions d'accueil dignes et respectueuses du droit »

L'agriculteur Cédric Herrou, est devenu un des symboles de l'aide apportée aux migrants à la frontière franco-italienne. Dans le collimateur des autorités pour avoir transporté des migrants, ce militant a aménagé sa propriété en lieu d'accueil. Il a été condamné au mois d'août au pénal à quatre mois de prison avec sursis. Coupable d'un « délit de solidarité », il n'en a pas moins fait condamner le préfet des Alpes-Maritimes à annuler sa décision de ne pas enregistrer les demandes de droits d'asile le 4 septembre dernier par le Tribunal administratif de Nice.

Pourquoi les migrants passent-ils par la vallée de la Roya ?

Le fleuve qui parcourt notre vallée prend sa source en France et se jette en Italie à Vintimille. Cette ville est le passage obligé entre la vallée de la Roya et la France. Les migrants viennent pour la plupart du Soudan ou de l'Erythrée via la Libye et arrivent en Italie après avoir traversé la Méditerranée. Avec l'association « *Roya citoyenne* », nous nous mobilisons pour accueillir ces migrants qui sont en fait déjà chez nous. Notre action consiste, une fois ces personnes installées sur mon terrain, à les aider à déposer une demande d'asile. Et c'est là que l'État français dans les Alpes-Maritimes ne joue plus son rôle.

C'est-à-dire ?

Une personne qui arrive en France a le droit de faire une demande d'asile au sein d'une PADA*. Or aujourd'hui, par quel que chemin légal que nous passions, les autorités ne mettent pas en place dans le département les conditions matérielles de cette demande et reconduisent quasi-systématiquement les personnes en Italie. Nous avons même pu montrer que des mineurs isolés étaient reconduits à l'insu de la police Italienne. Notre film *Pas d'asile en Côte d'Azur PACA*, visible sur le net, en témoigne. Les migrants doivent aller dans un autre département pour déposer cette demande, se mettant ainsi parfois en danger pour fuir la police et l'armée déployées dans notre vallée. Les milliers d'euros ainsi dépensés par l'État, qui plus est très peu

efficaces, feraient mieux d'être utilisés à créer des conditions d'accueil dignes et respectueuses du droit.

Comment peut-on aider votre action ?

Chaque jour nous distribuons plus de 800 repas aux migrants qui sont à Vintimille ou sur le camp de mon exploitation. Nous recevons des dons en espèces ou en nature. Des produits alimentaires, des vêtements mais aussi des produits de toilette. Enfin nous avons besoin de personnes compétentes pour des cours de français langue étrangère ou encore pour faire de la plomberie ou de l'électricité afin d'améliorer leurs conditions d'accueil. PROPOS RECUEILLIS PAR L. BERNARDI

* Plateforme d'attente pour les demandeurs d'asiles

L'heure de la rentrée a sonné pour les 3,8 millions d'élèves de primaire.



Rentrée : côté pile, côté face

La rentrée scolaire est derrière nous. Après la campagne de communication de ces derniers jours, place à la réalité de la classe pour les enseignants. Une réalité sur laquelle le SNUipp-FSU entend bien peser par la mobilisation et l'action.

Les semaines précédant la rentrée sont généralement le théâtre d'une bataille médiatique où chacun des acteurs de l'école fait valoir ses analyses et ses conceptions éducatives. La tradition a été respectée en cette année un peu particulière d'alternance politique qui voit un nouveau locataire investir la rue de Grenelle. Conscient de l'enjeu, le SNUipp-FSU a engagé toutes ses forces dès la deuxième quinzaine d'août pour diffuser son projet pour l'école. Celui-ci n'a pas changé avec les élections et le syndicat l'a décliné dans la plupart des médias autour de trois idées fortes : en finir avec le sous-investissement chronique qui pénalise l'école primaire, lutter efficacement contre des inégalités scolaires fortement corrélées aux inégalités sociales, faire confiance à la professionnalité des enseignants tout en améliorant leur formation, leurs conditions de travail et leur reconnaissance.

Agir sur le quotidien

Jean-Michel Blanquer qui a déjà fourbi ses armes au sein du ministère de l'Éducation a déroulé son plan de communication soufflant alternativement le chaud avec « l'école de la confiance » et le froid avec les caricatures sur la méthode globale et les fondamentaux (voir pages 12 à 17). Une attitude faisant écho dans une opinion publique encline à la nostalgie d'un prétendu « âge d'or » de l'école qui n'a jamais existé. Peu de chance que les 350 000 professeurs d'école qui viennent de

reprendre la classe partagent la même appréciation de la communication du ministre. Pour eux, ce sont les actes qui comptent et ceux qu'a posés Jean-Michel Blanquer depuis sa prise de fonctions sont plutôt de nature à inquiéter : détournement de postes de plus de maîtres, de remplaçants, de Rased... pour implanter des CP à 12 en REP+, mise en place d'évaluations de CP contestables sur la forme comme sur le fond, incertitude sur le versement de l'indemnité de 3 000 euros allouée aux enseignants de REP+. Sans parler du non-renouvellement des contrats aidés ou des menaces de report des mesures PPCR qui relèvent d'autres ministères. Sur tous ces sujets qui concernent le quotidien des élèves et des enseignants, le SNUipp, lui, ne se borne pas à faire de la com mais compte bien jouer son rôle de mobilisation et d'action collective, à l'exemple des enseignants de REP + du Rhône en grève dès la rentrée à l'appel du SNUipp 69. Contrats aidés, APC, évaluations CP, PPCR... le syndicat a bien l'intention ces jours-ci de faire remonter un certain nombre de dossiers sur le bureau du ministre.

PHILIPPE MIQUEL

APC



TEMPS DE TRAVAIL : DANS L'ACTION À LA RENTRÉE

Le SNUipp-FSU a remis au cœur des débats le temps de travail des enseignants et entend bien poursuivre sa campagne de réappropriation des heures d'APC à cette rentrée. Une action pour permettre aux équipes de se réapproprier ces heures afin de les utiliser de manière pertinente et adaptée à leurs besoins. La profession doit être entendue sur ce sujet et le syndicat sera reçu le 26 septembre rue de Grenelle pour engager les discussions sur le temps de travail des enseignants avec le nouveau ministre.

[Rubrique Actualités](#) > [Syndicales](#) > [Mobilisations](#)



LOI TRAVAIL : MOBILISÉS LE 12 SEPTEMBRE

La publication le 31 août du contenu des cinq ordonnances relatives à la nouvelle loi travail a renforcé les inquiétudes des salariés. Plafonnement des indemnités prud'homales, fusion des instances représentatives des personnels, prise en compte au niveau national des difficultés des entreprises multinationales, négociation des CDD par branche, changement de statut des CDI avec la possibilité de contracter des « CDI de chantier »... le catalogue des mesures prévues signe un net arbitrage en faveur du patronat pour rendre le salariat plus flexible. Le SNUipp, au côté de la FSU, s'associe « à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité ». Il appelle les enseignants des écoles à participer aux mobilisations du 12 septembre selon les modalités prévues localement. Un préavis de grève a été déposé pour permettre cette participation.

784 000

C'est le nombre de naissances, dont 745 000 en métropole, enregistrées par l'INSEE en 2016. C'est 15 000 de moins qu'en 2015 et 35 000 de moins qu'en 2014.



TOILE

DU NOUVEAU SUR SNUIPP.FR

Le site internet du SNUipp-FSU fait peau neuve. Les internautes, qu'ils naviguent depuis un PC, une tablette ou un smartphone, ont accès à une nouvelle version de *snuipp.fr*. Plus attractive et faisant la part belle à l'image, on y retrouve toute l'actualité éducative et syndicale, la revue *Fenêtres sur cours* avec ses dossiers, ses reportages, ses interviews ainsi que l'ensemble des publications du syndicat. Très prochainement ouvriront également un portail de ressources pédagogiques par cycle et par matière et une page consacrée à la littérature jeunesse.

En ligne sur : www.snuipp.fr



ENBREF

GADELOUPE

IRMA FAIT DES RAVAGES

Le cyclone Irma s'est abattu sur le nord de la Caraïbe avec une intensité peu commune dans la nuit du 5 au 6 septembre. Les dommages sont particulièrement importants dans toute la Guadeloupe, notamment dans les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Les établissements scolaires, eux aussi touchés par les effets ravageurs du cyclone, n'ont pas accueilli leurs élèves le 7 septembre. La FSU Guadeloupe a demandé la mise en place d'une cellule d'accompagnement pour tous les membres de la communauté éducative, élèves, parents et enseignants. Le SNUipp-FSU exprime son soutien à l'ensemble des habitants de l'archipel et prendra toute sa part dans les actions de solidarité qui se mettront en place.

DROITS DES ENFANTS

LA RENTRÉE, C'EST PAS POUR TOUT LE MONDE

Dans un communiqué daté du jour de la rentrée des classes, plusieurs syndicats et associations, dont la FSU, la LDH, Médecins du monde et la FCPE, dénoncent l'exclusion de tout accès à l'école pour de nombreux mineurs isolés étrangers (MIE). Le collectif d'organisation annonce le lancement de la campagne *Justice pour les jeunes isolé.e.s étranger.e.s* (JU-JIE) visant à obtenir des pouvoirs publics le respect de leurs obligations légales en matière de respect du droit à l'éducation pour toutes et tous.

RENTRÉE

LA FSU SUR LE PONT

La FSU faisait sa rentrée médiatique le 6 septembre dernier. Une conférence de presse qui lui a permis de dire sa volonté de peser pour une réorientation des objectifs éducatifs du gouvernement afin de poursuivre sur le chemin de la réussite pour tous les jeunes. Elle a aussi dénoncé l'accumulation des mesures prises contre les fonctionnaires. Gel du point d'indice, jour de carence, augmentation de la CSG, incertitudes sur la revalorisation des carrières : la fédération a confirmé sa proposition aux autres syndicats d'une journée d'action unitaire mi-octobre pour peser sur les discussions salariales dans la Fonction publique.

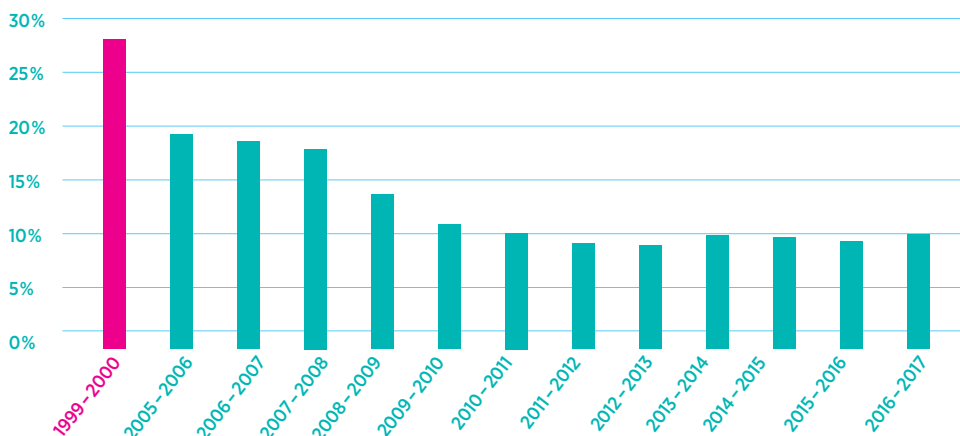
LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS



76 163 enfants de moins de trois ans étaient scolarisés

dans le public en 2016-2017. Ils étaient 209 434 en 2000. Si on observe une légère remontée depuis la rentrée 2013 et l'effort mis en place dans les territoires de l'éducation prioritaire, avec un taux de 9,36% on reste loin des 28,80% scolarisés 15 ans plus tôt.

TAUX DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 3 ANS*



* Source : DGEESCO décembre 2016 et DEPP mars 2017

Emplois aidés

Les écoles privées d'aide

- 23 157, un chiffre froid, et derrière, des personnes qui retrouvent le chemin de Pôle emploi sans aucune nouvelle perspective. Cette année, la rentrée scolaire s'est déroulée avec moins de personnels. Une situation particulièrement difficile.

A lors que les écoliers et les enseignants viennent de poser leur cartable, ce sont 23 157 CUI*, selon les chiffres du ministère, qui n'ont pu franchir les grilles de l'école lors de cette rentrée scolaire. - 1585 sur l'académie d'Aix-Marseille, - 394 sur celle de Poitiers ou encore - 2331 à Lille. Après les annonces qui ont largement occupé l'actualité estivale c'est maintenant l'heure des comptes et de la confrontation au réel. La volonté affichée du gouvernement de réduire les dépenses publiques coûte que coûte vient nier les missions essentielles pour l'école que remplissaient ces personnels. Car la mesure dans l'Éducation nationale touche prioritairement les personnes mis à la disposition des écoles pour l'aide à la direction.

« Qui va devoir quitter sa classe à chaque sollicitation pour aller ouvrir le portail que ce soit pour des familles en retard, des livraisons ou encore des visites de sécurité ? » interroge avec amertume, Katia, directrice d'une école maternelle en milieu rural dans les Alpes-Maritimes sans décharge hebdomadaire. L'an dernier elle bénéficiait d'une personne partagée sur deux écoles et qui la moitié du

temps pouvait répondre au téléphone et aux diverses situations qui se présentaient. Un emploi précaire, mal rémunéré dont la quotité sur l'école avait déjà été divisée par deux en 2015. C'est d'une toute autre ambition dont a besoin aujourd'hui l'école pour remplir des missions qui nécessitent des emplois pérennes et correctement rémunérés.



Du côté de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, la transformation des AVS en AESH, dont le projet de déploiement a été modifié, est laissée au soin des « possibilités effectives en fonction des besoins ». Encore une injonction paradoxale qui risque de laisser bon nombre de situations en mal d'accompagnement. Le SNUipp-FSU a proposé à l'ensemble des autres syndicats un courrier unitaire au ministre et organise au mois de septembre une « quinzaine de mobilisation » avec conférences de presse, rassemblements et mobilisations dans les départements. Enfin, le syndicat mettra à disposition des conseils des maîtres, des enseignants et des parents une carte pétition à destination du Premier ministre. LAURENT BERNARDI

* Contrat unique d'insertion

BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ENCORE EN-DESSOUS DES BESOINS

A lors que tous les budgets hormis celui des Armées devaient se resserrer, le ministre Jean-Michel Blanquer a fait l'annonce surprise le 28 août d'une hausse de celui de l'Éducation nationale de 2%. Ce budget devrait donc passer de 49,3 à 50,5 milliards d'euros, hors cotisations retraite mais sans plus de détails. Impossible donc de savoir à quoi seront affectés ces fonds : à des créations de postes, à une vraie professionnalisation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ?

En tout état de cause, cette augmentation suffira-t-elle à répondre aux besoins ? Après quelques calculs, on constate vite que... non. En effet, si l'on ne prend en compte que la hausse mécanique de la masse salariale (400 millions), le dépassement du budget 2017 (350 millions), l'amélioration des carrières enseignantes (700 millions), les créations de poste dont les 4 311 du 1^{er} degré à cette rentrée et les 3 000 à la rentrée 2018 (642 millions), il manque déjà près d'1 milliard. De plus, la poursuite du dédoublement des classes de CP puis de CE1 en éducation prioritaire nécessiterait la création d'environ 12 000 postes : 2 500 ont été utilisés cette année ; il faudrait donc en créer 7 000 pour 2018 et 3 000 sur le budget 2019. LAURENCE GAIFFE

EN RÉGIONS

ORLÉANS-TOURS

DANS L'ACTION POUR LES DROITS DES PERSONNELS

Face au refus de la rectrice d'accorder un allègement de service à des enseignantes qui bénéficient pourtant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), le SNUipp-FSU de l'académie d'Orléans-Tours a chargé un avocat spécialisé d'engager au nom de plusieurs d'entre elles une action auprès du tribunal administratif. Une démarche qui pourrait se prolonger par une action de groupe, au nom cette fois du syndicat, qui y ajouterait les difficultés générales d'accès à une réelle médecine de prévention.

RHÔNE

GRÈVE À LA RENTRÉE DANS LES REP+

Les écoles en REP+ du Rhône étaient en grève le 4 septembre, jour de la rentrée des classes, à l'appel du SNUipp-FSU du département. Elles protestaient contre la mise en place à la hussarde des CP dédoublés, pour un coût de 120 à 150 postes, entraînant la suppression des « Plus de maîtres » qui existaient depuis trente ans dans le département, le gonflement des effectifs dans les autres classes des réseaux et l'annulation des créations de postes dédiés au remplacement. Pour le syndicat, « c'est l'éducation prioritaire qu'on sacrifie sur l'autel de la communication politique. »

GIRONDE

RASSEMBLEMENT POUR LES EMPLOIS AIDÉS

Le 6 septembre, comme dans d'autres départements, les enseignants des écoles girondines étaient mobilisés au côté des emplois aidés « aide administrative » à l'occasion d'un rassemblement organisé par le SNUipp-FSU du département devant l'Inspection académique à Bordeaux. En cause, le licenciement de 185 emplois aidés qui assuraient jusqu'ici les missions d'aide à la direction des écoles. Pour le syndicat, ces personnels doivent voir dans un premier temps leur contrat renouvelé jusqu'au terme de sa durée prévue, bénéficier d'une réelle formation professionnelle et obtenir à terme d'un emploi pérenne dans la Fonction publique.

Fos-sur-mer, la ville

En janvier dernier, trois chercheuses rendent publics les résultats d'une enquête de terrain menée avec les populations de Fos-sur-mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône dans les Bouches-du-Rhône, que sépare une des plus grosses zones industrielles d'Europe. Leur étude révèle que leurs habitants souffrent davantage d'asthme, de diabète ou de cancer que la moyenne de la population française.

«63% de la population atteints de maladies chroniques, deux fois plus de chance de développer un cancer, un taux de présence des asthmes cumulatifs chez l'adulte plus important qu'ailleurs ou encore un taux de prévalence des diabètes de tous types deux fois supérieur à la moyenne nationale»: les conclusions de l'étude indépendante (FOS EPSEAL*) menée par trois chercheuses françaises et américaine, sur la zone industrielle de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône dans les Bouches-du-Rhône, publiée en janvier dernier ont fait l'effet d'une bombe.

C'est au début des années 70 que la zone industrialo-portuaire de Fos a pris la place des plages et des marais. Raffineries, dépôts pétroliers, usines chimiques, métallurgiques, sidérurgiques, usines de traitement de déchets industriels et de déchets ménagers, cimenteries et terminaux méthaniers s'y côtoient. Cette implantation provoque un essor démographique multipliant par cinq la population. Au départ les ouvriers s'installent de manière précaire aux abords des usines, des écoles sont créées à la hâte. Et même si les aménageurs n'avaient pas prévu d'habitations si près du site, celles-ci se développent par la force des choses. Certains disent avec humour qu'ils sont passés directement «de la caravane... à la villa». Aujourd'hui la ville de Fos-sur-mer compte six groupes scolaires, un collège et 16 000 habitants, mais elle paye le prix de plus de 40 années d'un développement insoucieux de la pollution et des risques sanitaires.



À deux pas d'usines classées SEVESO une ville a poussé sans se soucier des risques sanitaires.

La «santé incarnée» des habitants

«Quand on a commencé à enquêter nous avons été sidérées par les questions qu'avaient les habitants sur leur état de santé et auxquelles les autorités ne pouvaient apporter aucune réponse simple», raconte Yolaine Ferrier, anthropologue et membre de l'équipe de recherche de l'étude avec une sociologue et une épidémiologiste. Les scientifiques se sont intéressées aux témoignages des gens, présentant une sorte de «photographie de la santé des habitants au moment de l'enquête». Elles appellent ça, «la santé incarnée des habitants telle qu'ils la vivent, la connaissent et en font l'expérience quotidienne». Rien d'étonnant à ce que leur projet recueille l'engouement d'une population particulièrement sensibilisée. À Fos, la présence du risque est frappante, le risque majeur d'abord, avec l'ensemble des usines classées SEVESO mais évidemment aussi, le risque chronique de pollution. «Il faut être né ici pour y vivre quand on voit les fumées de toutes les couleurs», admet Fabien Brugnelières ancien ouvrier qui travaillait

aux arrêts de maintenance dans les usines. Aujourd'hui atteint d'une maladie grave qui le «ronge de l'intérieur» il attend une greffe de rein après celle du foie qu'il a eue en 2014. Un lien avec le taux de pollution? Rien ne vient le prouver officiellement...

Une anomalie sanitaire

Vincent Bésin, lui, a longtemps exercé à Grenoble, «une ville dont on ne peut pas dire qu'elle soit très saine», explique ce médecin généraliste. Au début des années 2000, il est venu s'installer à Fos, «j'ai très vite compris qu'il y avait une anomalie sanitaire ici. Ce qui m'a frappé c'est le nombre de maladies rares. On aurait dit qu'elles s'étaient toutes donné rendez-vous dans ma salle d'attente». Et le médecin de raconter les cancers brutaux et foudroyants, les troubles cardio-vasculaires extrêmement précoces, les maladies auto-immunes : asthmes, rhinites allergiques, lupus... Vincent Bésin a aussi été frappé par le nombre d'enfants reçus en consultation, victimes de troubles respiratoires,

enfumée



VALLÉE DE L'ARVE L'AIR POLLUÉ DE LA MONTAGNE

Les enfants figés apparaissent masqués dans la cour de leur école sur fond de paysage montagnard voilé par la brume. En janvier dernier des habitants de la vallée de l'Arve située en Haute-Savoie au pied du Mont Blanc ont fait parler d'eux à l'aide d'un film tourné dans une des quatre écoles de Sallanches, plus gros bourg de la vallée. La pollution n'est pas l'apanage des zones industrielles et des milieux urbains. En cause, en période hivernale, la prédominance du chauffage au bois mais également les transports routiers et la présence industrielle. Des enfants punis de récré ou qui n'ont pas le droit d'y courir, un arrêté interdisant l'accès aux équipements sportifs, l'activité des habitants de l'Arve, est suspendue aux conditions météo favorables ou non à la dispersion de la pollution. Surtout préoccupés de masquer le phénomène, eu égard à la forte activité touristique hivernale, les pouvoirs publics ont du mal à prendre les mesures nécessaires. Les associations, demandent la mise en place d'un budget spécifique, notamment pour équiper d'un filtre les 19 000 cheminées de la vallée.

formelle, 23% des enfants rapportent avoir une affection respiratoire chronique. Parmi eux, 28% ont déjà manqué l'école à cause de l'asthme et 25% ont déjà été hospitalisés.

Aux dégâts provoqués par la pollution, s'ajoute celui du risque majeur. La vie d'une école à proximité de ces usines a de quoi provoquer quelques frayeurs. « Pour le PPMS, on nous a dit que le confinement ne serait pas utile », confie une directrice, « le risque majeur pour nous étant l'explosion qui ferait de toute façon voler toutes les vitres en éclat ». Quant à la pollution de l'air, elle reçoit des alertes sur une application. Mais, dit-elle, « C'est souvent trop

tard, sur des temps périscolaires où les enfants sont massivement dehors. Quand on le signale on n'obtient bien souvent qu'haussements d'épaules et sourires gênés ».

Aujourd'hui, les trois chercheuses sont très sollicitées par les associations, les

pouvoirs publics semblent prendre au sérieux leur recherche financée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (l'ANSES). « On savait qu'on allait mettre un pavé dans la mare mais on n'avait pas mesuré la longueur de l'onde de choc ». LAURENT BERNARDI, PIERRE MAGNETTO

*Enquête complète à lire sur <https://fosepeal.hypotheses.org>

de diabète de type 1 : « il y en avait 10 à 12 fois plus que la normale ». Sa réponse, des certificats médicaux nombreux, pour prescrire un régime à la cantine, interdire la pratique des activités physiques et sportives. « Sur le certificat médical on n'indique pas quelle est la pathologie, mais ça ne trompe personne. J'ai souvent discuté avec des responsables de la médecine scolaire, ils se disent troublés par les mêmes observations que moi ».

Médecine scolaire ou médecine de ville, les professionnels de santé s'épanchent peu sur ces questions, hormis dans des conversations privées. « Si je parle aujourd'hui, c'est parce que je suis à la retraite. Mais quand on est en activité, entre le devoir de réserve, la crainte de mesures de réprimande de la part de sa hiérarchie ou du conseil de l'ordre, il est difficile d'accuser publiquement la pollution ». L'étude des chercheuses, elle, est

« ON AURAIT DIT QUE
TOUTES (ES) MALADIES
RARES S'ÉTAIENT DONNÉ
RENDEZ-VOUS DANS MA
SALLE D'ATTENTE »



MARSEILLE

DU PLOMB DANS L'ÉCOLE

En novembre 2016 le résumé d'un diagnostic environnemental avait révélé la présence de plomb et de solvants dans les sous-sols de l'école primaire du boulevard de la Verrerie, dans le 8^e à Marseille. En cause, la proximité de la friche industrielle Legré-Mante où l'on produit jusqu'en 2009 de l'acide tartrique. L'association *Santé littoral sud* demande que soit rendue publique la totalité de l'étude réalisée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Une publication qui doit d'abord obtenir l'accord du maître d'ouvrage, la mairie de Marseille.

SNUIPP-FSU

PPMS ET SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Pour le SNUipp, la sécurité des écoles et la préparation aux risques majeurs ou chroniques sont des sujets qui nécessitent des compétences précises et une expertise réelle. La multiplication des protocoles et des documents administratifs lourds et chronophages que doivent effectuer les directeurs et les directrices n'aide pas forcément à définir les bons gestes et les conduites à tenir. Du temps et une formation in situ accompagnée par des professionnels sont plus que jamais nécessaires pour prendre en compte et mettre en œuvre les mesures de sécurité auxquelles ont droit les usagers de l'école.



MICHEL HAGNERELLE



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour le géographe et inspecteur général Michel Hagnerelle, dans le cadre de l'éducation au développement durable, il y a urgence à mettre en place des enseignements spécifiques et interdisciplinaires pour comprendre le monde dans lequel vont vivre et grandir les élèves. Présent à l'UDA en 2012, il préconisait une approche s'attachant dans le cadre d'une éducation citoyenne, à montrer la complexité des débats et des décisions à prendre.

➤ Sur la chaîne YouTube du SNUipp

LIRE, ÉCRIRE... COMPTER SUR LES ENSEIGNANTS !

L'apprentissage des fondamentaux serait l'alpha et l'omega d'une école de la réussite de tous les élèves. À peine nommé, le ministre de l'Éducation cherche à imposer des choix pédagogiques inspirés par les neurosciences. Les enseignants ont toujours enseigné les apprentissages de base, en sachant qu'il n'existe pas de recette miracle et en usant de leur liberté pédagogique.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENT BERNARDI
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

« **L** faut impérativement ancrer les compétences fondamentales dès les premières années d'école. Or on sait, grâce à des recherches nationales et internationales de très haut niveau, qu'il existe un spectre de méthodes qui fonctionnent. L'impératif n'est pas d'imposer des méthodes mais d'éclairer les professeurs, notamment au travers de la formation initiale et continue que j'entends renouveler. » Fraîchement nommé ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer s'est empressé d'exposer ses bonnes idées pour l'école, comme ici dans une interview donnée au journal *La Croix* le 29 juin dernier. Le ministre tient des propos qui passent mal. Certes, il semble vouloir ménager les enseignants, affirmant ne chercher à rien « imposer », mais quand même, la liberté pédagogique des enseignants ne semble pas le préoccuper plus que ça. À l'instar de la polémique ouverte à l'époque de Gilles de Robien (dont il était le directeur adjoint de cabinet) sur les méthodes d'apprentissage de la lecture en 2005, le nouveau ministre s'appuie sur les travaux de neuroscientifiques pour imposer des choix, la méthode syllabique par exemple. Il convoque

notamment Stalislas Dehaene qui, en observant le fonctionnement du cerveau, en déduit quelles sont les bonnes pratiques, pour imposer des choix pédagogiques (lire p. 14).

Mais aujourd'hui, le ministre qui a forgé son projet au sein de l'institut Montaigne, un groupe de réflexion d'inspiration libérale avant de le développer dans *L'école de demain*, son livre-programme paru en octobre 2016, laisse entendre que l'école et les enseignants ont

oublié ce qu'étaient les fondamentaux - lire, écrire, compter -, et qu'au fond, ils n'appliqueraient pas de bonnes méthodes.

« LES FONDAMENTAUX SONT
BEAUCOUP PLUS LARGES QUE
(E QUE L'ON VEUT BIEN
EN DIRE. DANS NOTRE SOCIÉTÉ
CONTEMPORAINE ON PEUT
ET ON DOIT AVOIR DES
AMBITIONS PLUS FORTES »

La liberté pédagogique d'abord

Certes, les neurosciences ont leur utilité. Mais faire croire que c'est par des pratiques uniformes et standardisées qu'on peut

construire l'école de la réussite de tous les élèves est plutôt risqué. Comme l'ont montré les travaux d'Olivier Houdé, spécialiste de la psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant, comprendre comment fonctionne son cerveau quand il apprend aide à le stimuler, à adapter certaines séquences, mais bien d'autres interactions entrent dans le processus d'apprentissage. Vouloir que tous les enfants sachent lire



à la fin du CP est une belle ambition. Mais lire, ce n'est pas seulement déchiffrer le code, c'est aussi comprendre le sens, devenir lecteur expert, producteur d'écrit. Cela se construit avec le temps, d'où sans doute la pertinence de la notion de cycles. Et pour y parvenir il faut aussi savoir tâtonner, trouver le biais qui permettra à l'élève d'accéder à la compréhension. Bref, les enseignants ne sont pas les exécutants de tâches pré-établies. Il faut s'appuyer sur leur expertise, leur professionnalité, ne pas entraver leur liberté pédagogique. (lire p. 13)

Le pays qui accorde le plus de temps aux fondamentaux

Dire que l'école n'en fait pas assez dans l'enseignement des fondamentaux, c'est franchement une contre-vérité. Les volumes horaires consacrés au lire-écrire-compter dans les programmes sont clairement à la hausse en français et en très légère diminution en mathématiques depuis 1980 (lire p. 16). Et, dans la même période le temps de classe hebdomadaire des élèves a diminué. Alors c'est vrai, le taux d'élèves en difficulté à la fin du primaire ne diminue pas, le poids des inégalités sociales pèse toujours autant sur la réussite des élèves, mais le temps consacré à ces matières d'enseignement ne saurait en être la cause. La preuve, d'autres pays qui en font moins, ont de meilleurs résultats aux comparaisons internationales. C'est le cas de l'Allemagne. D'un Land à l'autre, le volume horaire qui y est consacré est nettement inférieur à celui de la

France. Mais après avoir connu des résultats déplorables à PISA en 2000, le système éducatif allemand a engagé une réforme qui a remporté l'adhésion de tous. Elle s'appuie sur l'autonomie des élèves et la liberté pédagogique des enseignants. L'Allemagne en récolte aujourd'hui les fruits (lire p. 15).

« Il est paradoxal que ce débat soit particulièrement vif dans notre pays. C'est nous qui accordons le plus de temps aux fondamentaux », souligne l'historien de l'éducation Claude Lelièvre. *« Mais n'en déplaise aux conservateurs qui font régulièrement cette proposition dans leurs programmes politiques, la solution n'est manifestement pas dans l'augmentation du temps d'enseignement »,* dit-il. *« Il faut examiner les difficultés réelles au plus près du terrain »,* pointant par exemple les inégalités de résultats selon les territoires (lire p. 14).

Pour l'instant, si le ministre affiche des intentions, sa mesure phare de la rentrée, les CP à 12 en REP+, n'a pas été accompagnée. Mais les formations qu'il prévoit de mettre en place sont basées sur les neurosciences. S'il y en a une que la polémique naissante agace, c'est Michel Lussault. Le président du Conseil national des programmes n'en démord pas, *« aucun programme de l'école n'a jamais abandonné ce que certains appellent les fondamentaux. Je n'ai jamais vu non plus un professeur des écoles se désintéresser des apprentissages de base ».* Ce

LAISSER LES ENSEIGNANTS ENSEIGNER

Des enseignants réduits au rôle d'exécutants, chargés d'évaluer, de rendre compte et de mettre en œuvre les méthodes « efficaces » ? Un métier simplifié recentré sur le lire, écrire compter avec obligation de résultat ? C'est le paradoxe d'une rentrée des classes où le ministre ne cesse de promettre confiance et autonomie aux professeurs d'école tout en prétendant leur ouvrir les yeux sur les chercheurs qui doivent les guider, les bonnes et mauvaises pratiques, les dispositifs à privilégier aux dépens d'autres. Pour le SNUipp-FSU, les enseignants, désormais formés à Bac +5, sont des professionnels capables de faire des choix individuels et collectifs, concepteurs en toute liberté pédagogique de leurs enseignements. Cela suppose que l'on respecte le temps long de l'école, en la mettant à l'abri des revirements permanents et des injonctions intempestives. Se former tout au long de sa carrière, travailler en équipe pour permettre le regard croisé et l'échange des pratiques, élargir son horizon professionnel en se confrontant régulièrement avec tous les aspects de la recherche en éducation, tels sont les leviers à privilégier pour progresser vers la réussite de tous les élèves.

débat ne répond pas aux enjeux de l'école aujourd'hui. Mais surtout, *« les fondamentaux sont beaucoup plus larges que ce que l'on veut bien en dire. Dans notre société contemporaine on peut et on doit avoir des ambitions plus fortes. Lire, écrire, parler, comprendre le langage, compter, mesurer, se repérer, observer, commencer à acquérir la maîtrise de son corps et d'expressions plastiques, savoir se comporter en groupe »* (lire p. 17).

MIEUX APPRENDRE

LA CAUTION DES NEURO-SCIENCES

« Lire, écrire, compter, respecter autrui » : cherchez l'intrus dans la liste de savoirs fondamentaux dont Jean-Michel Blanquer a fait son mantra pour cette rentrée scolaire. Le ministre a sans doute souhaité tempérer par une référence au vivre ensemble la sécheresse du tryptique qui sert de bréviaire aux conservateurs de tout poil depuis l'école de Jules Ferry (voir ci-dessous). Accuser l'école de faillir à ses missions essentielles est un rituel qui resurgit avec régularité surfant sur un « *c'était mieux avant* » largement partagé dans l'opinion publique et sur les mauvais résultats récurrents du système éducatif français aux évaluations PISA. Mais le ministre donne à son discours une caution scientifique qu'il puise directement dans les travaux et réflexions de l'institut Montaigne. Ce think tank fait peu de cas de la sociologie de l'éducation et des mouvements pédagogiques à

l'exception notable de Maria Montessori. Son fonds de commerce réside plutôt dans l'exploitation des études de l'OCDE et le recours à la psychologie cognitive avec une référence constante aux neurosciences.

Algorithmes et culture commune

Malgré le succès mitigé de méthodes conçues dans cet esprit comme les protocoles « Parler » et « Parler bambin » dans les années 2000, Jean-Michel Blanquer propose d'emprunter la voie tracée entre autres par le scientifique Stanislas Dehaene qui s'appuie sur des repérages des zones du cerveau mobilisées dans les apprentissages et les « algorithmes » préexistants pour privilégier tel ou tel type d'exercice. Le ministre en déduit un chemin unique censé conduire 100 % des élèves vers la réussite scolaire, puisqu'il s'agit ensuite, sur la base d'évaluations bien menées, de repérer les élèves les

moins performants pour mener auprès d'eux une remédiation individualisée. Si on voit assez bien la déclinaison qui peut-être faite en classe de ces propositions dans le cadre d'apprentissages systématiques concernant les correspondances graphophonétiques ou le calcul mental par exemple (entraînements qui sont déjà majoritairement pratiqués en classe par les enseignants et qui ne sont pas les plus compliqués), on conviendra que la chose soit un peu plus délicate quand il s'agit de travailler la compréhension, le raisonnement, la contextualisation... et le respect d'autrui ! C'est souvent là que le bât blesse pour les élèves les plus éloignés de la culture scolaire et dans ce domaine que les enseignants sont les plus démunis. Pour avancer vers une culture commune pour tous et vraiment lutter contre les inégalités, il faudra sans doute sortir des discours populistes sur les « fondamentaux » et les méthodes qui « marchent ».

Claude Lelièvre, historien de l'éducation*

3 QUESTIONS À



« La solution n'est pas dans l'augmentation des temps d'enseignement »

Comment expliquer le reproche récurrent fait à l'école française sur sa faillite supposée dans l'apprentissage des « fondamentaux » aux élèves ?

Ce type de reproche existe depuis Jules Ferry. Dès 1880, il est attaqué sur cette question par des conservateurs qui sont à l'époque des antirépublicains. Jules Ferry répond que les matières qu'il a ajoutées au lire-écrire-compter sont justement celles qui constituent l'école républicaine par opposition à celle de l'Ancien régime. On a tendance à l'oublier, la mémoire n'étant pas l'histoire, mais ces mises en causes n'ont rien de nouveau. Il y a néanmoins eu une situation nouvelle avec la mise en place du collège d'enseigne-

ment secondaire à la fin des années 60. La majorité des élèves a été confrontée à la poursuite d'études secondaires, les professeurs du second degré ont eu alors tendance à penser que leurs élèves devaient y être directement aptes après leur scolarité élémentaire. C'est l'école primaire qui s'est retrouvée sur la sellette, accusée de ne pas assurer correctement l'enseignement des fondamentaux.

La France y accorde-t-elle moins d'importance ?

Il est en tout cas paradoxal que ce débat soit particulièrement vif dans notre pays. C'est nous qui accordons le plus de temps aux fondamentaux à l'école primaire. Sur ce plan, nous occupons le 1^{er} rang européen pour le français et le 3^e pour les mathématiques.

Cette situation est-elle le signe d'une préoccupation plus grande du pays pour ces enseignements ou celle d'une volonté de remédier à une inefficacité chronique ? Cette inefficacité est avérée quand on mesure le nombre d'élèves qui arrivent au collège avec des difficultés importantes. Mais, n'en déplaise aux conservateurs qui font régulièrement cette proposition dans leurs programmes politiques, la solution n'est manifestement pas dans l'augmentation du temps d'enseignement.

Comment analysez-vous la réactivation de ce débat par le nouveau ministre ?

Ses prises de position interrogent car il connaît pourtant bien le système éducatif. On a une partie de la réponse quand

on observe les gens qui le soutiennent : Brighelli, Finkelkraut, la revue *Valeurs actuelles*, soit le camp des conservateurs. Ceux-ci s'appuient sur une opinion qui a dans son imaginaire des épouvantails comme la méthode globale, le laxisme des enseignants etc. Le ministre fait de la politique et de la communication pour exister en jouant l'opinion publique contre une partie des enseignants alors qu'il prétend leur faire confiance. Pour avancer, il faudrait examiner les difficultés réelles au plus près du terrain. Pourquoi, par exemple, à la journée citoyenne de 2016, la part de jeunes en difficulté de lecture a-t-elle été de moins de 5 % pour ceux de Paris et de plus de 17 % pour ceux de l'Aisne ? Ce n'est évidemment pas uniquement une question de méthode ou de temps d'enseignement.

* Claude Lelièvre auteur d'un blog sur l'éducation : <http://blog.educprofs.fr/claudelelievre/>

COMPARAISON

ALLEMAGNE : MAIS QU'ONT-ILS DONC DE PLUS QUE NOUS ?

Le choc PISA de 2000 a entraîné une grande vague de concertation en Allemagne pour mettre en place des réformes qui ont pris en compte les évolutions de la société et permis au pays de se situer maintenant dans les meilleurs en termes de résultats de ses élèves.

A lors que le volume d'enseignement annuel à l'école primaire est sensiblement inférieur à celui de la France (700 h contre 864 h), comment l'Allemagne fait-elle pour avoir de meilleurs résultats aux évaluations internationales ? En observant la répartition des heures en fonction des matières, ce n'est pas le renforcement des fondamentaux qui fait la différence, contrairement à ce que l'on voudrait faire croire. Si les ministres fédéraux de l'éducation se réunissent régulièrement pour fixer les grandes orientations, c'est au niveau des Länder que se prennent les décisions sur les choix tant en termes de répartition de volumes que de contenus des écoles publiques et gratuites.

Épanouissement de la personnalité

En Bavière par exemple, sur les quatre années que dure la *Grundschule* (6/7 à 10 ans), le volume horaire par semaine augmente selon l'âge : 23 plages de 45 min (17 h) seulement en 1^{ère} classe pour progressivement en 4^e classe arriver à 29 plages (22 h). Les fondamentaux en 1^{ère} et 2^e classe regroupent l'allemand, les maths, la découverte du monde, les arts plastiques et la musique sur 12 heures... libre aux enseignants de les répartir, de les croiser. Dans la 4^e classe (CM1) seulement un peu plus de 8 heures sont consacrées aux maths et à l'allemand... laissant une part importante à toutes les matières d'éveil, au sport et aux langues étrangères. Un fonctionnement presque identique en Rhénanie-Westphalie, en Sarre ou dans le Bade-Wurtemberg où les volumes horaires sont en plus globalisés sur les quatre ans donnant ainsi aux écoles une grande souplesse dans la progression.

Pour Ina Seidler et Klaus Gillessen, enseignants allemands à Strasbourg, la réussite du système éducatif germanique s'appuie sur deux idées : l'autonomie des élèves et la liberté pédagogique des enseignants. Il vise, selon la notion de *Bildung*, à associer la transmission du savoir à l'épanouissement de la personnalité. Cet épanouissement commence au *Kindergarten*, non



© Trévières/NAJA

obligatoire, où l'accent est mis sur la découverte du monde, la stimulation des sens, la citoyenneté et le développement de l'autonomie, à l'image des programmes français de 2015 qui y ajoutent des situations d'apprentissages, bannies chez nos voisins. Cependant les réformes sont toujours en cours pour lutter contre les inégalités sociales qui, en Allemagne aussi, pèsent sur la réussite scolaire, réduire les écarts de résultats entre les Länder du Nord et ceux du Sud, repenser un collège plus « commun » et des passerelles entre filières, là où l'orientation se fait dès la fin du primaire. Remettre l'école au cœur de la société, une école *Ganz Tag* pour s'adapter aux contraintes professionnelles des parents et faciliter l'intégration de nombreux enfants migrants. Une école aux enseignants mieux formés et mieux reconnus aussi.

**AUTONOMIE
DES ÉLÈVES
ET LIBERTÉ
PÉDAGOGIQUE**

IFÉ

DEUX DOSSIERS POUR RÉVISER LES BASES

En 2015, l'Institut français d'éducation consacre deux numéros successifs de son dossier de veille aux deux disciplines qui mobilisent (un peu trop) enseignants, élèves et parents. *Lire pour apprendre, lire pour comprendre* (n° 101, mai 2015) *Apprentissages des nombres et opérations : les données du problème* (n° 102, juin 2015).

<http://ife.ens-lyon.fr>

NEURO-SCIENCES

APPRENDRE C'EST RÉSISTER



En menant, avec l'équipe de son laboratoire du CNRS, une démarche expérimentale associant des écoles volontaires, Olivier Houdé a apporté un éclairage nouveau sur ce qui se passe dans le cerveau d'un enfant qui apprend. Et isolé une fonction essentielle du cerveau : la résistance.

[sur la chaîne Youtube du SNUipp](#)

REVUE

NUMÉRO SPÉCIAL DE CAHIERS PÉDAGOGIQUES

En 2010, la célèbre revue a consacré son numéro 479 à la question des apprentissages fondamentaux à l'école primaire. Les auteurs



constatent que le terme « fondamental » renvoie trop souvent à l'énumération de quelques savoirs incontestables. Sans éluder « ce qu'il n'est pas permis

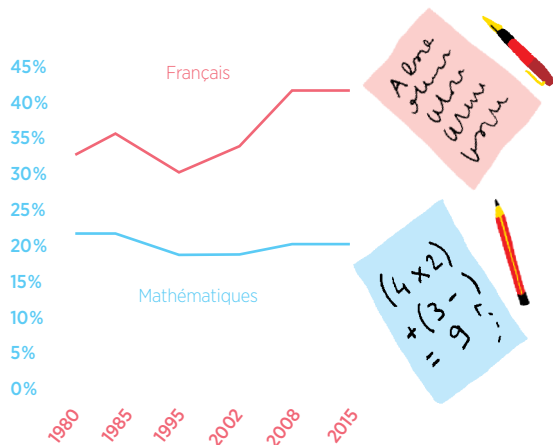
d'ignorer » ils proposent de dépasser cette question pour aborder le « comment faire apprendre ? ».

www.cahierspedagogiques.com

LA FRANCE SUR LE PODIUM

En France, depuis 1980, une série de réformes a conduit progressivement à une diminution du temps de classe à l'école élémentaire, passant de 972 heures en 1980 à 936 heures en 1990 puis à 864 heures en 2008, alors que la moyenne des pays européens est de 775 heures. Parallèlement, la part faite aux fondamentaux, et particulièrement au français, est en augmentation, très loin devant les pays aux économies comparables. Source: OCDE - Regards sur l'éducation 2016

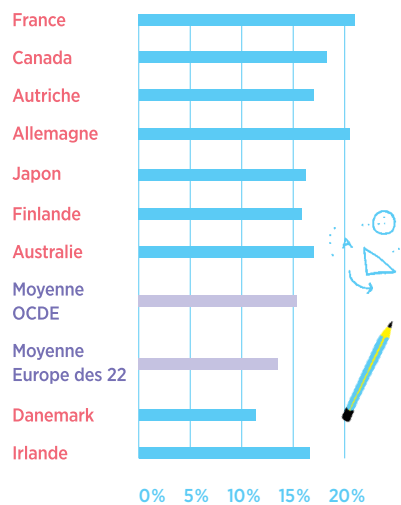
ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DES VOLUMES HORAIRE ANNUELS D'ENSEIGNEMENT DANS LES PROGRAMMES



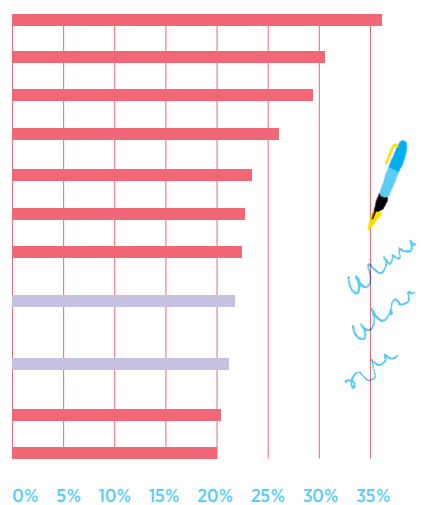
La baisse du volume horaire annuel total en France a eu une incidence très différente selon les champs d'enseignement. D'une façon générale, les matières dites « fondamentales » (français et mathématiques) ont été nettement moins touchées que les autres. En cycle 2 on constate que la part du volume d'enseignement consacré au français n'a eu de cesse de progresser entre 1980 et aujourd'hui, passant d'un tiers du temps de classe à près de 42% dans les programmes de 2015.

À l'école primaire, la France consacre 58% de son temps d'enseignement au français et aux mathématiques. C'est particulièrement significatif pour l'enseignement de la lecture, écriture et littérature : la France y consacre 36,7% de son temps quand la moyenne des pays de l'OCDE s'élève à 22,16% et celle des huit pays cités ici ayant de meilleurs résultats aux évaluations PISA est de 24,89%. 20,8% du temps est consacré aux mathématiques en France, pour 15,2% en moyenne dans les pays de l'OCDE et 16,9% dans les huit pays.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES TEMPS D'ENSEIGNEMENT CONSACRÉ AUX MATHÉMATIQUES



À L'ENSEMBLE LECTURE, ÉCRITURE, LITTÉRATURE



ÉDUSCOL

UN CYCLE DE FONDAMENTAUX

Le ministère met à disposition des enseignants des ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2). Français et mathématiques bien sûr, mais aussi en EPS, langues vivantes, arts ou pour l'enseignement moral et civique. Des fiches repères des programmes mais aussi la présentation de séances et d'activités pour mener à bien les apprentissages tout au long des trois années du cycle.

<http://eduscol.education.fr>

CANOPÉ

DES VIDÉOS POUR COGITER

Le site *Les fondamentaux* développé par Canopé propose plus de 400 courts films d'animation pour aborder de façon ludique les notions fondamentales de l'école élémentaire dans chaque champ disciplinaire. On y trouve par exemple en français des vidéos sur les sons, les accords, les compléments, les types de phrase, les articles, les pronoms, les adverbes, les mots composés, les familles de mots, etc.

<https://www.reseau-canope.fr/fondamentaux>

HISTOIRE

DICTIONNAIRE DE PÉDAGOGIE

Pour faire le tri dans les propos simplistes qui évoquent avec nostalgie l'âge d'or de Jules Ferry et retourner aux sources de l'école républicaine, on pourra se plonger avec délectation dans l'anthologie du mytique *Dictionnaire de pédagogie*, de Ferdinand Buisson, réalisée par Patrick Dubois et Philippe Meirieu, dans la collection *Bouquins* (éd. Robert Laffont).

« *Aucun programme n'a jamais abandonné les fondamentaux* »



GÉOGRAPHE DE FORMATION ET PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À LYON, MICHEL LUSSAULT PRÉSIDE DEPUIS 2014 LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE. IL S'EST EXPRIMÉ DE NOMBREUSES FOIS POUR DÉFENDRE LE TRAVAIL DE CETTE ÉQUIPE. IL A PUBLIÉ EN FÉVRIER « HYPER-LIEUX, LES NOUVELLES GÉOGRAPHIES DE LA MONDIALISATION » (SEUIL).

Les nouveaux programmes ont-ils pris en compte les apprentissages fondamentaux ?

Aucun programme de l'école n'a jamais abandonné ce que certains appellent les fondamentaux. C'est une rhétorique politique assez agaçante que de dire l'inverse et je n'ai jamais vu non plus de professeur des écoles se désintéresser des apprentissages de base. Évidemment avec l'équipe de rédaction des programmes du cycle 2, nous avons été très vigilants pour que les briques élémentaires des savoirs et des savoir-faire soient véritablement bien posées au cours de ces trois années. De ce point de vue d'ailleurs, le contenu des programmes n'est pas très original. Ce qui l'est davantage c'est la logique de cycles dans laquelle ils s'inscrivent et qui s'appuie sur l'idée de progressivité des apprentissages. Non, à cinq ans, tout n'est pas joué ! Un élève qui rencontre des difficultés en CP peut dans le cadre du cycle 2 les compenser en CE1 ou en CE2.

Il est également nécessaire de maintenir le rôle que nous avons donné à l'école maternelle. Bien sûr, on y apprend, mais beaucoup d'enfants sont trop jeunes pour que l'on automatise des procédures cognitives qui permettent de maîtriser l'écriture, la lecture ou le langage.

Qu'apportent-ils de nouveau ?

L'idée forte que les apprentissages doivent faire système. Si je prends l'exemple de l'apprentissage de la langue, on ne peut insister sur la seule lecture ou écriture, ce serait une erreur. Ce qui est important c'est de mettre en système les quatre pans que sont la lecture, l'écriture, les élé-

ments de grammaire et de vocabulaire mais aussi l'oral. Les recherches montrent que l'apprentissage de l'oral est plutôt quelque chose qui vient en aide de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des règles de la grammaire sémantique.

Et puis les fondamentaux sont beaucoup plus larges que ce que l'on veut bien en dire. Le seul « lire, écrire, compter » n'est pas satisfaisant. À l'issue du CE2, on ne peut se satisfaire d'un « b-a-ba » qui renvoie à la vision d'un enfant de la troisième République qu'il fallait sortir de l'emprise du curé. Dans notre société contemporaine on peut et on doit avoir des ambitions plus fortes. Lire, écrire, parler, comprendre le langage, compter, mesurer, se repérer, observer, commencer à acquérir la maîtrise de son corps et d'expressions plastiques, savoir se comporter en groupe. Tout ça, ce sont des apprentissages que l'on peut qualifier de savoirs fondamentaux. Une vision réductrice de ces savoirs est choquante dans la conception même de l'enfant, du métier d'enseignant et des finalités de l'école.

Et du côté des horaires ?

Nous sommes partis d'une relative stabilité des horaires, même si nous avons conscience que les modélisations horaires proposées restent théoriques et abstraites. Une variabilité horaire est toujours observée entre le prescrit et le réalisé et les travaux de Roland Goigoux ont pu mesurer des écarts pouvant aller jusqu'à 30 % des temps d'apprentissage sur un même domaine. On constate globalement

que le système scolaire français consacre beaucoup de temps à ces apprentissages dits fondamentaux. Notre pari c'est que l'efficacité de ces apprentissages n'est pas une question d'horaire mais une question de systématisation. Enfin au moment de la conception de ces programmes nous avons un cadre général hebdomadaire de cinq matinées d'apprentissages.

Comment les enseignants les ont-ils reçus ?

Ces programmes font le pari de l'éducabilité de tous les enfants et souhaitent amener les élèves non pas à un minimum mais à une exigence commune. Nous avons insisté sur l'importance de la compréhension et nous défendons clairement une pédagogie explicite qui engage le travail des élèves mais aussi la professionnalité des enseignants. Nous avons mis en avant le travail collectif des enseignants, la nécessité de rendre perméables les frontières entre leurs enseignements et l'importance d'une évaluation formative. Nous avons de très bons retours du côté du cycle 1,

des retours très convenables pour le cycle 2. C'est pour le cycle 3 que le bilan est plus mitigé. La partie la plus critique porte sur l'enseignement des sciences et sur la difficulté à mettre en place une continuité des apprentissages au sein d'un cycle qui reste coupé en deux. Mais au final les retours restent bien plus positifs que ce que certains prédisaient.

L'EFFICACITÉ DE
(ES APPRENTISSAGES
N'EST PAS UNE QUESTION
D'HORAIRE MAIS
UNE QUESTION
DE SYSTÉMATISATION.

Découvrez la suite d'applications web

CAHIER JOURNAL

Vos fichiers en ligne et un cahier-journal pré-rempli chaque semaine à partir de l'emploi du temps.

FICHES DE PREP'

Trouvez, rédigez et partagez vos préparations.

Nouveau en novembre !

CAHIER DE TEXTES

pour les professeurs des écoles.

L'outil de suivi d'évaluations utilisé par plus de 30 000 collègues !

Différenciez en toute simplicité, publiez des bilans de compétences et des LSU, calculez des statistiques objectives sur vos élèves, etc.

Validé par le Ministère pour exporter le LSU dans la base nationale.

LIVRET SCOLAIRE NUMÉRIQUE

CARNET DE SUIVI MATERNELLE

Vos élèves progressent ? Conservez les traces en photo et identifiez la réussite, vous n'aurez plus qu'à éditer les carnets de suivi illustrés en fin de période.

CAHIER D'APPEL

Absents, garderie, cantine... : toutes les listes de l'école en temps réel.

PROJETS

Le gestionnaire de vos projets de classe.

Créé et géré par des enseignants !



EDUMOOV.com

le site web qui fait gagner du temps aux enseignants.

EN BREF

MATERNELLE:
L'ÉCOLE PREMIÈRE

La maternelle, une grande école, mais une école encore et toujours à conforter et à améliorer. Le SNUipp-FSU publie un numéro spécial de *Fenêtres sur cours* qui met en lumière les réussites, mais aussi les questionnements et les difficultés de cette « école première ». Des reportages qui témoignent de la vitalité de la « mater » et de l'énergie de ses enseignants, des apports de spécialistes et de chercheurs comme Viviane Bouysse, Véronique Boiron, Jacques Bernardin ou encore Edwige Chirouter, des informations, des analyses et des ressources pédagogiques dans une publication à télécharger ou à se procurer en format papier auprès du SNUipp-FSU dans les départements.

➤ Rubrique [Actualités](#) > [Ressources](#) > [Pédagogiques](#)

Évaluer: quoi et pourquoi ?

Les évaluations nationales de CP viennent d'être publiées par le ministère.

Au-delà de la forme et du fond qui interrogent, quelles sont leurs finalités ?

Dès leur rentrée au CP, les élèves devront plancher sur leurs premières évaluations nationales papier. Ils arrivent de la maternelle qui a banni toute primarisation de la grande section et c'est bien là le premier écueil. Elles sont denses et requièrent une méthodologie qui n'apparaît chez les élèves qu'après une longue ritualisation. L'obstacle de leur présentation ne permettra pas de vérifier la maîtrise des compétences visées. Les évaluations risquent d'aboutir à un jugement hâtif sur les élèves. Dès le premier exercice du cahier de français, une page A4 avec 9 items, pour beaucoup d'élèves la première difficulté va être de se repérer dans la spatialité de ladite feuille et sera facteur d'échec. Le codage ensuite met en évidence les élèves déjà en réussite mais manque de finesse pour traiter les niveaux de difficulté.

Les évaluations fracturent l'ensemble de la lecture

Les exercices font une très grande place à la phonologie au détriment de la compréhension. Certains de ces exercices sont jugés « difficiles » par les enseignants comme la localisation d'une syllabe dans plusieurs mots. D'autres comportent trop de consignes, parfois très techniques, détournant ainsi l'exercice vers une simple maîtrise du cadre scolaire. L'entrée sur l'écrit est principalement phonologique laissant la sémantique, pourtant essentielle à l'acte de lire, de côté. Le seul exercice de compréhension est un texte dense comportant beaucoup d'inférences et d'implicite. La production d'écrit est réduite à sa plus simple expression. Quant aux mathématiques, les exercices aux consignes multiples mêlent souvent plusieurs compétences et ne comportent aucune manipulation. Que pourront apprendre les enseignants sur le degré réel de maîtrise des compétences ainsi évaluées ? De telles évaluations risquent avant tout de déstabiliser enfants et parents, d'exercer une forte pression sur l'école maternelle, d'enfermer les enseignants dans des pratiques tournées vers une seule approche... sans apporter de réponses pour surmonter les difficultés. VIRGINIE SOLUNTO



LE SNUIPP-FSU ÉCRIT AU MINISTRE

« Le SNUipp-FSU vous demande que ces évaluations puissent être mises à disposition des équipes, qu'elles puissent être adaptées au contexte de la classe et que les enseignants puissent s'en emparer s'ils le jugent utile. C'est la condition pour qu'elles deviennent ainsi un outil pour les enseignants de l'école au service des apprentissages. »

Yves Soulé, enseignant-chercheur, maître de conférences à l'université de Montpellier

3 QUESTIONS À



« Une évaluation ne peut aider un enseignant que si elle est totalement intégrée dans sa démarche »

Que pensez-vous des évaluations de CP ?

Les évaluations proposées paraissent insuffisantes et incomplètes. Elles sont trop axées sur la dimension *phonographique* au détriment de la compréhension. La recherche *Lire et Écrire* en CP de Roland Goigoux à laquelle j'ai participé a montré l'intérêt d'une analyse qui à partir des résultats obtenus aux tests de début et de fin de CP permet de comprendre comment s'articulent les techniques proposées sur le code, la compréhension et l'écriture. L'évaluation devient alors un instrument professionnel intéressant. Celles-ci se font au détriment des capacités déjà engagées à l'école maternelle concernant la compréhension, l'oral et les essais d'écriture de mots en créant un décalage.

Ne risquent-elles pas de mettre beaucoup d'élèves en échec ?

Ce décalage peut être préjudiciable pour tous les élèves et en particulier ceux qui sont en difficulté. Il ne s'agit pas de remettre en cause le bien-fondé de l'étude du code, il est largement réinvesti dans les activités d'écriture, mais de mesurer les effets pervers d'une conception de l'apprentissage de la lecture centrée sur le code qui remet en cause l'évaluation bienveillante et positive demandée à l'école maternelle. En donnant la priorité aux réussites possibles des élèves en GS, l'enseignant n'a pas à développer toutes les compétences graphiques, phonographiques, graphophonologiques et métacognitives demandées ici dès le mois de septembre.

Peuvent-elles aider les enseignants ?

La compétence évaluative est une compétence professionnelle insuffisamment travaillée en formation initiale et continue. Tout enseignant devrait pouvoir et savoir évaluer les parcours d'apprentissage des élèves et les effets de ses pratiques sur ses apprentissages. En la matière, une évaluation ne peut aider un enseignant que si elle est totalement intégrée dans sa démarche. Or on est ici dans l'imposition institutionnelle. On imagine alors le dilemme des collègues de l'école maternelle tenus de « préparer » les élèves à ces évaluations sous la pression institutionnelle et parentale, et celui des enseignants de CP tenus, au lieu de les utiliser comme outils et instruments d'analyse, de « forcer » l'apprentissage au lieu d'accompagner l'élève dans sa progression... PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

Plus de maîtres et CP à 12 :

À l'école Les Hautes Saules de Blois, située en REP+, des conditions particulières ont permis au PDM d'être maintenu avec le dispositif CP à 12. L'école fait partie des 14 % de celles où par manque de locaux, les CP seront regroupés en une seule classe avec deux enseignants. Une année scolaire qui commence avec beaucoup d'inconnues.

Partout des cartons de matériel ouverts et des cahiers de toutes les couleurs à étiqueter... c'est la rentrée des enseignants à l'école Les Hautes Saules de Blois ce vendredi. L'école de huit classes auxquelles s'ajoute un dispositif UPE2A, qui accueille les élèves allophones dans un quartier à grande mixité sociale, se met en ordre de marche pour les 161 élèves qui déferleront lundi dans cet îlot ombragé et accueillant. C'est l'effervescence pour les enseignants qui se retrouvent et se concertent pour organiser au mieux leur année scolaire. Car du changement il y en a cette année. « L'un des bâtiments a été fermé pour désamiantage. Les trois classes et le périscolaire ont dû être rapatriés dans les deux autres bâtiments »,

explique Guillaume Soulac, le directeur qui enseignera à mi-temps en CP. C'est la crise du logement et adieu donc les salles d'arts plastiques, la BCD, la salle d'ELCO ou la salle informatique. Située en REP+, l'école va aussi mettre en place le dispositif CP à 12 avec une seule création de poste, mais faute de locaux, dans une configuration un peu particulière : deux enseignants dans une salle avec 29 CP et une classe de CP/CE1 à 15. Du même coup, le poste Plus de maîtres a été maintenu. Ce qui réjouit les dix enseignants dont Corinne Berraute, « la maîtresse supplémentaire ». « Le poste a été ouvert seulement l'an dernier, très soutenu par l'ien de circonscription. J'enseignais déjà dans l'école et la mission m'a intéressée. Il n'y a pas eu de bilan mais nous avons constaté une amélioration dans le comporte-



Les enseignants se concertent en cette journée de pré-rentrée.

À 2 ou 3 enseignants dans une même classe, on ne peut plus dire « c'est ma classe ».

ment des élèves en classe, de l'entraide, plus d'autonomie ». Elle suit les journées de formation proposées aux PDM en REP+, se documente et un très important travail collectif se

met en place avec l'ensemble de ses collègues. « Je suis revenue de formation avec des outils et des pistes de réflexion. Je suis un vecteur de la recherche dans l'école » poursuit-elle. Toutes les formes sont explorées : ateliers de lecture en petits groupes avec les CP et les

CE1, décroissements en maths ou en productions écrites mais aussi en lecture avec les CE1 et CE2 ou les CM, travail sur l'oral et compréhension avec les CM, travail en binôme, co-intervention ou co-enseignement.

Un travail d'équipe

Avec le dispositif CP à 12, tout se redessine et spécialement avec les CP. « Travailler avec le PDM, une vraie enseignante, c'était un partage de ressources et de méthodes qui a favorisé beaucoup d'interactions entre les élèves. », confirme Christelle Beugé, enseignante en CP depuis dix ans. Elle poursuit : « J'ai déjà eu un CP renforcé à 15. Les élèves pouvaient tous parler. Dans la classe à 29 avec 2 enseignants, on va continuer à travailler en petits groupes avec la PDM. On a décidé de changer de

méthode de lecture et on s'est déjà mis d'accord sur les outils ». Pour l'instant la mission n'est pas complètement définie mais Corinne a déjà envisagé la suite. « Tout en gardant une matinée pour les CM, j'accompagnerai essentiellement le cycle 2. Les mathématiques étant un point faible de nos élèves, nous pourrions faire beaucoup de manipulations en CP, travailler plus longuement la maîtrise du nombre en s'inspirant des travaux de Stella Baruk. Mais aussi travailler l'oral avec Auditor/Auditrix ou la lecture avec la Cigale ».

Emilie Roger qui assure en CP le complément de mi-temps du directeur ajoute « À deux ou trois enseignants dans une même classe, on ne peut plus dire « c'est ma classe ». C'est une nouvelle organisation qui va demander beaucoup de concertation mais nous permettre aussi de faire évoluer nos pédagogies ». Guillaume, le directeur qui revient d'une réunion à l'inspection conclut « Les deux dispositifs vont nous offrir une grande souplesse dans le travail d'équipe, avec des décroissements et des échanges de service entre niveaux de classe. Pour l'instant aucune orientation n'a été donnée ni sur l'organisation, la pédagogie ou les méthodes. Des pistes seront proposées lors des formations pour faire évoluer les pratiques ». Il rapporte aussi une mauvaise nouvelle qui consterne toute l'équipe. Le contrat de Ruth, l'EVS, ne sera pas renouvelé début novembre.

VIRGINIE SOLUNTO

comment faire ?

Valérie Fortin, IEN

3 QUESTIONS À

« Une articulation sera nécessaire entre les deux dispositifs »

Pourquoi avoir conservé dans cette école le PDM à côté du nouveau dispositif CP à 12 ?

Il y a 20 classes de CP sur les deux REP+ du département et chaque école a été étudiée au cas par cas. À l'école Les Hautes Saules, c'était une configuration très particulière. Le choix s'est fait sur une contrainte technique car avec les travaux prévus dans l'un des bâtiments, il n'y avait pas les locaux pour dédoubler les CP dans cette école pour l'instant. C'est pour cela que nous avons réuni les deux CP en une seule classe de 29 élèves avec deux enseignants et avons conservé le dispositif PDM.

Que peuvent s'apporter les deux dispositifs ?

Le CP à 12 sera suivi comme on l'a fait pour le PDM et on accompagnera les équipes. Des études nationales ont montré que le PDM était un dispositif intéressant qui a permis de travailler en équipe. Les temps de travail collectif en REP+ ont favorisé les échanges et la mutualisation des pratiques. Le PDM a aussi permis de les changer. Une articulation sera nécessaire entre les deux dispositifs mais il faut aussi trouver une dynamique et une cohérence entre eux. Le projet de circonscription est basé sur le modèle participatif qui a toujours reconnu et fait confiance à ce qui se faisait dans les classes.

VALÉRIE FORTIN EST INSPECTRICE DE LA CIRCONSCRIPTION BLOIS IV. ELLE EST AUSSI EN CHARGE DE LA MISSION EDUCATION PRIORITAIRE SUR LE DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER DEPUIS 3 ANS (PRÉFIGURATION DES REP+).

L'évaluation des dispositifs sera suivi par un groupe de travail (cadre, coordinateurs, directeurs et enseignants) sous le pilotage du groupe « éducation prioritaire » du département, en synergie avec les groupes « maîtrise de la langue » et « mathématiques » auxquels seront associés les formateurs. Ce travail de coopération sur la refondation de l'EP doit essaimer dans le reste de l'école.

Quelles formations envisagez-vous pour le CP à 12 ?

Les personnels affectés ont en général plus de 15 ans d'ancienneté et pour la plupart, une expérience en CP mais pas forcément en EP. Le dispositif sera accompagné et suivi de manière rapprochée. Il y aura deux pans à la formation. Dans le plan départemental de formation, les enseignants de CP dédoublés bénéficieront de six journées qui seront articulées à un tiers des 18 demi-journées de formation REP+. Pour les contenus, nous nous appuyons sur les recherches en neurosciences. Maryse Bianco, intervenante à l'ESEN, viendra faire une conférence mais il y aura aussi une dynamique avec des interventions de l'Espé et une formation académique.

EN BREF

EFFECTIFS DES CLASSES

ÇA COMPTE

« L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français. » C'est le titre d'une étude réalisée par Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (École des hautes études en sciences sociales) en 2006 pour le compte du MENESR. Elle utilise les données du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995 et exploite les discontinuités liées au franchissement des seuils d'ouverture et de fermeture de classes pour estimer l'impact des tailles de classes réduites sur la réussite scolaire. Au niveau des écoles primaires, l'étude met en évidence grâce à cette méthode des impacts positifs nettement plus élevés que ceux supposés habituellement.

education.gouv.fr/Piketty

OZP

AUTOUR DES DISPOSITIFS

L'OZP (Observatoire des zones prioritaires) propose un dossier sur le dédoublement des CP en REP+ et le dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Une perspective historique, des retours d'ateliers, des interviews mais aussi le compte-rendu et l'intervention de Marie Toullec-Théry lors de la rencontre du 21 juin 2017 organisée par l'association.

ozp.fr

PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES

LE DOSSIER MULTIMÉDIA

Plus de maîtres que de classes : l'idée est au cœur des propositions originelles du SNUipp-FSU pour transformer l'école et avancer vers la réussite de tous les élèves. Lors de sa 14^e Université d'automne, le syndicat interrogeait le dispositif et invitait chercheurs et enseignants à en débattre. Christelle Combes, Marie Toullec-Théry et Patrick Picard ont présenté lors d'une table ronde leurs travaux sur la co-intervention et sur l'analyse et suivi du dispositif. Un dossier multimédia en ligne sur snuipp.fr permet d'approfondir le compte-rendu de cette table ronde par des interviews et des échanges filmés.

snuipp.fr : actualites/ressources/pedagogiques ou [Plus de maîtres](http://plusdemaitres.fr)



C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



- Alors, cette rentrée ?
- J'ai appris mon affectation vendredi, je suis encore dans les cartons, 12 000 cours à préparer... pas évident quand on débute.
- Ne vous en faites pas, « Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu ». Victor Hugo.
- Cela dit, s'il m'arrive quoi que ce soit, je suis parée... Je me suis assurée à la MAIF ! En plus, ils ont une super offre pour les jeunes enseignants.
- « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années »...
- ... Corneille.
- Bravo !



OFFRE JEUNE ENSEIGNANT.

Profitez **d'une réduction de 10%** sur votre cotisation auto 2017, ainsi que **d'un remboursement de 50€ ou 100€** en regroupant votre assurance professionnelle avec votre assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations : maif-oje.fr. **On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant

Offres valables du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et réservées aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires, titulaires 1^{re} et 2^e année. La réduction de 10% est déduite directement de votre cotisation auto VAM 2017 hors options. Les avantages tarifaires de 50€ ou 100€, valables une seule fois, sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2018 de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée : à l'assurance habitation ou à l'assurance auto MAIF (50€ remboursés) ou aux deux (100€ remboursés).

LU DANS LE BO

N°27 DU 24 AOÛT 2017

- Un arrêté sur les taux des bourses d'enseignement supérieur 2017-2018.
- Un arrêté sur les plafonds de ressources donnant accès aux bourses d'enseignement supérieur – année universitaire 2017-2018.
- Une circulaire sur les élèves en situation de handicap scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger.
- Une circulaire sur l'attribution des bourses nationales de collège.
- Une instruction sur l'habilitation nationale à dispenser la formation théorique des animateurs et directeurs d'accueil collectifs de mineurs – 1^{er} janvier 2018 – 31 janvier 2021.
- Un arrêté organisant la session 2018 de l'examen pour le Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS).
- Une circulaire sur la formation professionnelle statutaire des personnels d'encadrement pédagogique.
- Une circulaire sur les modules de formation d'initiative nationale (MIN) dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés – année scolaire 2017-2018.

- Une note de service sur le recrutement et le détachement dans les établissements d'enseignement français à l'étranger – rentrée scolaire 2018-2019.
- Une note de service sur les priorités du plan national de formation continue 2017-2018 du ministère de l'éducation nationale.
- Une note de service sur l'affectation des personnels de direction en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis et Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte – rentrée 2018.
- Une note sur les orientations stratégiques du CHSCT ministériel – année scolaire 2017-2018.

N°28 DU 31 AOÛT 2017

- Plusieurs arrêtés portant agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public d'une série d'associations.
- Une circulaire sur le prix 2018 « Non au harcèlement ».
- Un appel national à projet pour la journée de l'innovation – année 2018.

QUESTIONS RÉPONSES

Les deux parents peuvent-ils être électeurs aux élections de parents d'élèves ?

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu cette année le vendredi 13 ou le samedi 14 octobre 2017. Chacun des parents est électeur dès lors qu'il exerce l'autorité parentale sur l'enfant scolarisé dans l'école ou l'établissement, quelle que soit sa situation matrimoniale et sa nationalité. C'est pourquoi, en l'absence de précision contraire, il convient de considérer que les deux parents d'un enfant sont électeurs ce qui implique d'adresser à chacun d'eux l'ensemble du matériel de vote

✚ **Pour toutes les précisions sur l'organisation de ces élections, il convient de se reporter à la note de service n° 2017-128 du 4-7-2017 parue au BOEN n° 26 du 20 juillet 2017.**

Comment va se passer mon reclassement au 1^{er} septembre 2017 ?

Les nouvelles grilles d'avancement entrent en vigueur au 1^{er} septembre 2017. À cette date, l'ensemble des enseignantes et des enseignants des écoles sera reclassé par l'administration. Un arrêté de reclassement devrait leur être communiqué. Pour les institutrices, instituteurs et PE classe normale : reclassement au même échelon (avec conservation de l'ancienneté acquise) ou reclassement à l'échelon supérieur (sans conservation d'ancienneté) en fonction des nouvelles durées de passage dans les échelons. Pour les PE hors-classe : reclassement à l'indice égal ou immédiatement supérieur.

Attention : du fait de la suppression du 1^{er} échelon de l'ancienne hors-classe, l'échelon de reclassement sera l'échelon inférieur, mais l'indice de rémunération reste bien le même.

Cas particulier : les PE ayant plus de deux ans et six mois d'ancienneté au 5^{ème} échelon de la hors-classe sont directement reclassés au 5^e échelon de la nouvelle grille.

Toutes les modalités du reclassement
sur snuipp.fr rubrique **Métier > Enseignant > Carrière**

Comment postuler à un stage MIN (module de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés) ?

Ces stages sont proposés aux enseignants spécialisés, mais aussi à ceux du premier et du second degré qui scolarisent dans leur classe des élèves présentant les troubles étudiés. Les stages proposés et les modalités d'inscription sont décrits dans la circulaire 2017-140 du 10 août 2017 parue au BO du 24 août 2017. **Attention :** les délais d'inscription sont très courts et devraient figurer dans une circulaire départementale d'appel à candidatures, celles-ci devant être transmises au ministère par les académies avant le 1^{er} octobre.

✚ **Contactez la section départementale du SNUipp-FSU en cas de difficulté.**

La page des grands

Une sélection de petits et grands romans pour les plus grands de nos petits. Des héros et surtout des héroïnes qui leur ressemblent, des univers divers, des aventures, des amitiés qui font grandir, une écriture soignée, des situations originales et suffisamment d'humour. Des choix surtout guidés par le plaisir pris à les lire et l'envie de les partager avec des cycles 3.



COUP DE CŒUR

Y'A PAS DE HÉROS DANS MA FAMILLE!

de Jo Witek, Ed. Actes sud junior

Mo navigue entre l'école et sa famille, sans y penser, jusqu'au jour où Hyppolite se pointe chez lui et là, tout s'effondre. Mo, le premier de la classe, voit soudain les siens avec un regard désespéré : il a une famille pourrie dans laquelle on crie, on dit des gros mots... Il faudra tout l'amour de cette famille « Groseille » pour offrir à Mo les moyens de se réconcilier avec sa propre histoire. Un roman sensible raconté par cet enfant qui partage son histoire parce qu'« elle pourra peut-être aider quelqu'un d'autre. Un enfant, un élève qui ne se sent pas à sa place dans un de ses deux mondes. »



LE SECRET DU PRINCE DISPARU,

d'Aurélie Cubizolles, Ed. Oskar Editeur

Peu doué pour l'équitation,

la chasse ou les festins, Simon est le cadet peu apprécié d'un châtelain autoritaire. Sa vie prend soudain un tournant inattendu quand il est envoyé en apprentissage chez un grand-oncle devenu Grand botaniste auprès du roi. Auprès du vieil homme savant et original, l'enfant rencontre amie et aventures. Un récit aux saveurs moyenâgeuses, avec un parfum de conte et un zeste de fantastique. Racontée à la première personne, l'histoire fait la part belle aux plantes.



LES INTRATERRESTRES,

de Manu Causse, ill. Félix Rousseau, Ed. Talents hauts

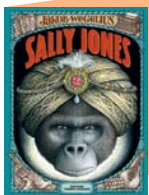
Titouan n'a pas atterri à Poudlard, de l'aveu même de l'auteur qui installe son héros dans une pension franchement moche-horrible-abominable! Enfermé dans les sombres vestiaires un soir d'hiver, il se trouve nez à nez avec d'étranges personnages qui s'échappent par un vortex dans un pays étrange, fait de « sochettes » sales... Un livre à ne pas manquer pour savoir où disparaissent nos chaussettes dépareillées. La qualité de l'écriture et les dialogues désopilants des intraterrestres (ben oui, ce ne sont pas des extraterrestres, ils viennent de l'intérieur de la terre) en font un livre délicieux.



BÉATRICE L'INTRÉPIDE,

de Matthieu Sylvander, ill. Perceval Barrier, Ed. L'école des loisirs

Une héroïne moderne, débrouillarde, volontaire et au fond joliment féministe qui sillonne le pays sur sa jument Véronique pour affronter les brigands, découper les dragons en tranches et voler au secours des victimes, des opprimés, de la veuve et de l'orphelin. À contre courant des rôles dévolus aux princesses, le livre entremêle joyeusement anachronismes et renversements des lieux communs sur un ton pétillant et dynamique. Le duo d'auteurs a déjà concocté la suite : « Béatrice l'intrépide et le délicieux François les Bas Bleus ».



SALLY JONES,

de Jakob Wegelius, trad. suédois, Ed. Thierry Magnier

Une héroïne hors clichés :

gorille, mécanicienne à bord d'un bateau, c'est elle qui raconte cette histoire. Sa vie bascule le jour où le Chef, son inséparable ami, est accusé à tort de meurtre. Sally Jones va mener l'enquête pour le disculper, au cours d'un interminable voyage (de Lisbonne à l'Inde), et de belles rencontres (d'une chanteuse de fado à un riche maharadja). Un extraordinaire roman d'aventures superbement traduit, illustré par l'auteur dans un univers qui fait de l'œil à Anthony Brown. Un roman qui a reçu de nombreux prix, plutôt pour la fin du CM2.



HUGO DE LA NUIT,

de Bertrand Santini, Ed. Grasset jeunesse

Entre une mère romancière et un père botaniste, la vie paisible d'Hugo, 12 ans, bascule une nuit. Son décès

n'est pourtant que le début de l'histoire, aventure à la fois macabre et poétique, burlesque, loufoque et pourtant crédible mêlant zombies, mort inachevée, protection de la flore et projets de forage pétrolier. L'humour se conjugue à la gravité dans ce livre de toute beauté. La tendresse y a sa place dans l'intrigue subtile et pleine de rebondissements. Un univers nocturne et baroque accessible aux plus grands.



LE FENNEC LE PLUS MENTEUR DU MONDE, ET ENCORE PLUS D'HISTOIRES,

de Richard Petitsigne, ill. Benoît Perroud, Ed. L'Atelier du poisson soluble

12 histoires bizarres, mettant en scène des personnages divers

(fantôme, troll ou sorcière mais aussi fennec, raton laveur ou paparazzi) rivalisant sur le mode « le plus... du monde », et voyageant de l'Écosse au désert, des bureaux du Sunday Morning dans l'Arkansas au château de la princesse bavarde... L'ouvrage d'un conteur qui peut offrir une belle ouverture vers l'écriture d'histoires farfelues sans se priver de s'inscrire dans des thématiques contemporaines qui peuvent donner lieu à des débats philo.

MATHS

SÉSAMATH, CAHIERS EN LIGNE NOUVELLE FORMULE

Le site de math en ligne *Sésamath* du CM1 à la Terminale a évolué. Cette version 2017 propose de nouvelles fonctionnalités dans ses cahiers qui restent projetables et téléchargeables gratuitement en version modifiable. Il est ainsi possible d'écrire par-dessus un document et de conserver ces modifications, ceci depuis un ordinateur, une tablette ou même un téléphone, et également de créer des sélections de ressources depuis n'importe quel ouvrage.

🐞 <http://manuels.sesamath.net>

TICE

663 RESSOURCES POUR LES ÉLÈVES

Activités en ligne, expériences, documentaires, dictionnaires, jeux éducatifs, pas moins de 663 ressources ont été collectées par le site #ClasseTICE pour les élèves de la maternelle au CM2. Les enseignants du primaire peuvent donc parcourir en ligne ou en version imprimable les liens référencés classés par discipline, français, mathématiques, langues, EPS, éducation civique... avec un petit explicatif et l'adresse : 🐞 classetice.fr

NARRAMUS

POUR COMPRENDRE ET RACONTER UNE HISTOIRE

« Apprendre à comprendre une histoire pour bien la raconter », tel est l'objectif de *Narramus*, méthode proposée par les concepteurs de *Lectorino Lectorinette*, Sylvie Cèbe et Roland Goigoux. Les deux chercheurs ont élaboré la méthode avec les enseignants de plus de trente classes. Destinée aux PS, MS, GS puis aux CP, elle est construite autour d'une lecture d'album plus intensive que d'ordinaire. Un scénario pédagogique détaillé guide l'enseignant en ciblant les compétences narratives en réception et en production, les compétences lexicales et syntaxiques et les compétences inférentielles.



Le projet de liaison CM2-6^e du réseau Saint-Fons a été présenté au Forum des enseignants innovants.

CYCLE 3

LES LIAISONS PROMETTEUSES DE SAINT-FONS

Dans un monde idéal, libéré de toute contrainte que proposer pour améliorer l'entrée au collège? Cette question posée lors d'un stage de cycle 3 au printemps 2016 met au travail des enseignants des écoles et du collège du réseau d'éducation prioritaire de Saint-Fons dans le Rhône. « Nous voulions éviter le décrochage rapide des élèves lors de leur entrée au collège » explique Claire Genechesi, coordonnatrice de ce REP+ depuis trois ans.

Le projet va reposer sur des échanges de service entre les six écoles et le collège Alain du bassin. Le matin, un professeur de collège vient à l'école pendant que le PE intervient dans une classe de collège en doublette avec un professeur disciplinaire. « Pour huit enseignants de CM2 volontaires, il faut 16 enseignants volontaires de collège », précise Claire. Des débuts qui ont parfois surpris notamment du côté des professeurs de collège pris au dépourvu pour gérer seuls une classe en primaire. « Mais ils ont aussi apprécié de trouver des élèves enthousiastes et volontaires, bien loin des postures de refus auxquelles ils faisaient face sur les bancs du collège », raconte Cécile Perrot, professeure des écoles et partie prenante du projet. Au collège, les PE apportent leur savoir-faire avec la mise en place de cahiers

d'écrivain ou d'ateliers de langage. Les équipes observent une mise au travail plus rapide et des changements de posture face au travail à réaliser. « Des bases d'exercices avec trois niveaux de difficulté sont élaborées », raconte Claire. Les temps de concertation sont nombreux, pris sur le temps d'APC et ont pu être indemnisés par des IPE pour le 1^{er} degré.

Un changement de statut

Si les écoliers apprécient le statut qui leur est donné par la présence d'un professeur de collège, il n'en va pas de même pour les nouveaux collégiens. « Ils se sont parfois sentis infantilisés par la présence de leur ancienne maîtresse ! » note Cécile. « Pour les enseignants c'est enfin la possibilité de partager et de se rencontrer », ajoute-t-elle. L'équipe compte sur la durée pour mesurer des premiers résultats. Pour cette rentrée la plupart des enseignants impliqués ont souhaité repartir. À l'école, on commencera par de la co-intervention. Au collège, les PE n'interviendront plus qu'en mathématiques et en français. Le projet s'arrêtera en décembre. « La période de janvier-février a été de trop l'an dernier, il faut être attentif à ne pas épuiser les personnes », conclut Claire. LAURENT BERNARDI

LEURAVIS

EMMANUEL MACRON,
alors ministre de l'Économie (mai 2015)

« Si l'on examine de près la situation des salariés du privé, on s'aperçoit que les deux tiers d'entre eux sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence. Donc, « en vrai », comme disent les enfants, la situation n'est pas aussi injuste que celle que vous décrivez. »

BERNADETTE GROISON,
secrétaire générale de la FSU

« C'est totalement injuste, nous y sommes totalement opposés, ce n'est pas une mesure d'égalité avec le secteur privé, nous le savons. Il n'y a pas de convention collective qui prendra en charge la journée de carence dans le public. C'est une injustice pour les fonctionnaires, et cela ne règlera pas le problème. »

JEAN-MARC CANON,
CGT

« Après le gel de la valeur du point d'indice pour 2018, il s'agit d'une nouvelle mesure de recul social et d'une nouvelle attaque frontale contre les fonctionnaires. Quant au dialogue social, une telle annonce unilatérale est très malvenue à deux jours d'une première rencontre plénière avec les syndicats. »

GÉRALD DARMANIN,
ministre de l'Action et des
Comptes publics

« Même si le jour de carence ne doit pas être le seul instrument pour lutter contre l'absentéisme des agents, qui est aussi la conséquence de souffrances d'une partie d'entre eux (...), il permet de lutter contre le micro-absentéisme qui désorganise les services, alourdit la charge de travail des collègues en poste et coûte environ 170 millions d'euros par an. »

Fonctionnaires : le retour du jour de carence

Annoncé en juillet par le gouvernement, le retour du jour de carence pour les fonctionnaires devrait être entériné par le prochain budget. La mesure très contestée était pourtant loin d'avoir fait ses preuves sous Nicolas Sarkozy.

Mauvaise surprise au moment de partir en vacances pour les 800 000 enseignants comme pour l'ensemble des agents de la Fonction publique. Le 6 juillet dernier, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin leur a annoncé que le jour de carence pour les arrêts maladie serait rétabli dès 2018. Rappelons que le délai de carence est la période pendant

bénéficier d'une prise en charge du délai de carence par leur prévoyance entreprise. Une compensation dont ne bénéficient pas les fonctionnaires. L'autre argument avancé est économique, le rétablissement du jour de carence aurait un double avantage pour les finances publiques : soulager les caisses de la Sécurité sociale et des établissements de santé tout en diminuant le nombre des arrêts maladie considérés comme abusifs. Sur ce plan, l'expérience sarkosyste de 2012-2014 ne s'était pas révélée très concluante. L'instauration du jour de carence avait généré seulement 80 millions d'économie sur sa première année d'existence, au lieu des 240 attendus par le gouvernement*. Peu d'économies au rendez-vous donc, mais une détérioration de la couverture santé des salariés du public. Une étude menée par un courtier en assurances, Sofaxis, sur l'année 2012 montrait que si le nombre d'absences d'un jour avait reculé, le nombre des arrêts maladie de quinze jours



En 2012 le taux d'absentéisme dans la fonction publique était de 3,9%, excédant à peine celui du privé (3,7%)*.

© Cadieu/NAJA

laquelle un salarié en congé de maladie n'est pas indemnisé par la Sécurité sociale. Il est actuellement de trois jours pour le secteur privé et de zéro jour pour la Fonction publique. En 2014, la ministre de la Fonction publique de l'époque, Marlyse Lebranchu était déjà revenue sur le jour de carence pour les fonctionnaires instauré en 2012 par le gouvernement Fillon, mesure qu'elle jugeait « inutile, injuste et inefficace ».

Une mesure égalitaire ?

Pourquoi ce nouveau revirement dont la mise en œuvre est prévue pour janvier 2018 ? Selon Gérard Darmanin, il s'agit de rétablir l'égalité entre public et privé. Le ministre laisse volontiers de côté une réalité confirmée par les études : près de 66 % des employés du privé

avait augmenté de 35 %. Un phénomène qui peut s'expliquer par la réticence de certains employés à prendre un jour de congé quand le besoin s'en fait sentir, s'exposant ainsi à une dégradation de leur état ou à une incitation à prendre des congés plus longs en cas de problème de santé sachant qu'on perd de toute façon un jour de salaire. Gérard Darmanin, soucieux d'atténuer la brutalité de la mesure a bien déclaré qu'un « accompagnement dans l'accès aux soins » serait accordé aux « fonctionnaires les plus touchés, parce qu'ils sont les moins bien payés ». Les fonctionnaires apprécieront, eux qui pâtissent déjà d'une médecine du travail inexistante et qui vont être directement touchés dans leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail. PHILIPPE MIQUEL

*Source DARES : statistiques du ministère du Travail

EN BREF

LECTURE

PLUS D'UN JEUNE SUR DIX EN DIFFICULTÉ

Plus d'un jeune sur dix (10,8%) âgé de 16 à 25 ans rencontre des difficultés de lecture selon les évaluations réalisées en 2016 lors de la Journée Défense et Citoyenneté (5,1% connaissent des « difficultés sévères » et 5,7% ont de « très faibles capacités de lecture »). La part des jeunes en difficulté est à la hausse depuis trois ans : 9,6% en 2014, 9,9% en 2015. Par ailleurs, 11,7% sont des « lecteurs médiocres ». Les résultats confirment logiquement que les performances en lecture progressent avec le niveau d'étude. En revanche des disparités existent selon le sexe (les filles réussissent mieux) et les territoires (les difficultés sont plus prononcées dans les départements du Nord, de l'Île-de-France et de l'Outre mer).

SERVICE CIVIQUE

UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF

« Globalement positif », c'est ainsi que le Conseil économique social et environnemental (CESE) qualifie le service civique dans *Service civique : quel bilan, quelles perspectives*, un rapport rendu public en mai dernier. Jeunes volontaires, structures bénéficiant de leurs services, ce dispositif créé il y a sept ans est considéré notamment comme un « vecteur de développement (...) et d'innovation sociale », « utile pour les personnes touchées ». Malgré les avis positifs, le CESE propose la mise en place de « garde-fous » afin d'éviter des dérives telle l'utilisation du dispositif comme substitut à l'emploi.

CANTINE

RETOUR DES MENUS SANS PORC À CHALON-SUR-SAÔNE ?

Le tribunal administratif de Dijon vient de donner tort à la ville de Chalon-sur-Saône qui avait supprimé en 2015 les menus de substitution au porc proposés aux enfants dans les cantines de la commune. Les juges ont effet estimé le 28 août que cette « décision n'avait pas accordé, au sens de la convention internationale relative aux droits de l'enfant, une attention primordiale à l'intérêt des enfants » et que cela mettait fin à « une pratique ancienne » puisque le choix entre un menu avec ou sans porc existait dans la ville depuis 1984. La mairie va faire appel.

Myriam Khiathi, PE en échange franco-allemand à Berlin

PORTRAIT



« Avec mon mari, enseignant en Segpa, on avait envie de voir comment ça se passait ailleurs et partir en Allemagne c'était aussi découvrir un nouveau sys-

cuisine ou l'organisation d'échanges scolaires. Au début le plus dur c'est qu'on m'appelait la « Rabenmutter »* car je travaillais à plein temps». « En plus de l'enrichissement personnel, cette expérience va modifier ma façon d'enseigner. En Allemagne, les élèves ne sont que 18 ou 20

en classe. Ils ont une grande liberté d'expression. Plus de patience, plus de compréhension et moins de pression car le but n'est pas que de réussir. C'est décidé, plus de devoirs et je donnerai mon mail aux parents car le contact c'est important ». Deux ans d'immersion totale pour toute la famille, rien de tel pour la maîtrise d'une langue. De retour cette année, Myriam se lance dans l'enseignement bilingue en Alsace où les enseignants qui maîtrisent

C'EST APRÈS DES ÉTUDES DANS LE TOURISME, DEUX ANNÉES EN FLORIDE ET CINQ À FAIRE SILLONNER L'ALSACE AUX VISITEURS. FORTE DES TROIS LANGUES QU'ELLE MAÎTRISE QUE MYRIAM, LA VOYAGEUSE, DÉCIDE DE PASSER LE CONCOURS PE IL Y A 8 ANS À STRASBOURG. APRÈS DEUX ANS D'ENSEIGNEMENT EN ALLEMAGNE, ELLE RÊVE MAINTENANT D'AUTRES AVENTURES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES. DANS LE FUTUR AUSSI, UN DOCTORAT SUR LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE.

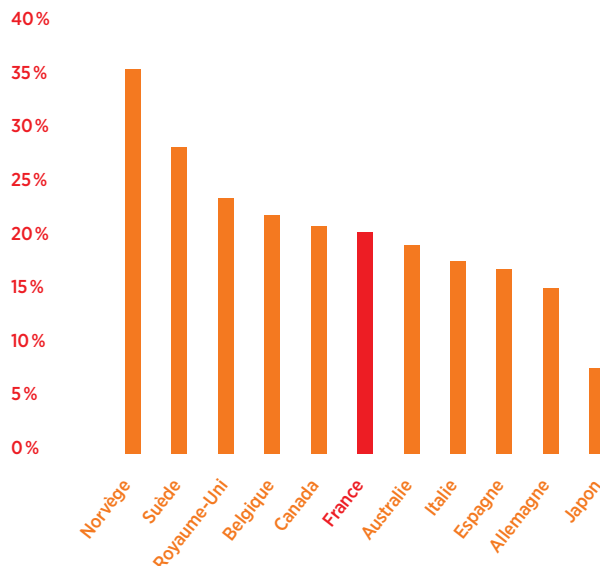
tème scolaire ». Pour Myriam dont les enfants suivent à Brumath la filière bilingue, ce pays voisin et pourtant si différent, où on parle allemand, il faut aller le découvrir. Grâce à l'OFAJ, organisme franco-allemand créé par le traité de l'Élysée en 1963 qui a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, la famille nombreuse s'installe à Berlin. « C'est une grosse organisation car il faut se débrouiller tout seul, trouver un appartement, faire tous les papiers, inscrire les enfants à l'école, suivre début août le stage intensif en langue et en pédagogie ». La petite ira au Kindergarten européen, les deux grands à l'école européenne franco-allemande, maman à l'école européenne anglo-allemande et papa à l'école allemande. « La mission consiste à enseigner la langue et représenter le pays et la connaissance de la culture française... ça passe aussi par la

l'allemand font défaut ! À son projet de vie, elle vient d'ajouter un fil conducteur à sa vie professionnelle « découvrir d'autres systèmes scolaires »... L'Australie, le Canada ou la Finlande sont les futures destinations. VIRGINIE SOLUNTO

* mauvaise mère

PART DE L'EMPLOI PUBLIC DANS L'EMPLOI TOTAL

Autour de 20%, c'est en France la part de l'emploi public dans l'emploi total. Dans la moyenne des pays de l'OCDE donc, loin derrière les pays scandinaves et derrière le Royaume-Uni, la Belgique ou le Canada. Des chiffres publiés en juillet dernier par le Conseil d'analyse économique, rattaché auprès du Premier ministre qui au même moment déplorait une « addiction » française aux dépenses publiques.



Source: Conseil d'analyse économique, juillet 2017.

Les retraités mobilisés le 28 septembre

Revalorisation des pensions, protection sociale, accompagnement à la perte d'autonomie: les retraités seront dans l'action cet automne.

Neuf syndicats et associations, dont la FSU, appellent les retraités à se mobiliser le 28 septembre pour défendre leur pouvoir d'achat, pour revendiquer aussi un accès à des services médicaux et sociaux de qualité. Augmentation de la CSG de 1,7 point sur les pensions supérieures à 1 200 €, suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs, fiscalisation de la majoration familiale, contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, gel des pensions depuis plus de quatre ans: le pouvoir d'achat de la majorité des retraités est dans le collimateur du gouvernement, qui plaide un nécessaire « effort pour les jeunes générations ». L'argument est savoureux, au moment même où est décidée une réduction des aides personnalisées au logement (APL) dont

les jeunes les plus modestes seront justement les premières victimes, tout comme d'ailleurs les retraités locataires de leur logement. Des retraités qui, dans une enquête réalisée en mars dernier par leurs organisations repré-



Manifestations et rassemblements au programme de la journée d'action.

© Netange/NA.JA

sentatives, étaient 80 % à juger que leur situation financière s'était dégradée toutes ces dernières années.

Les solidarités mises à mal

Ils étaient également quasiment unanimes à déplorer l'insuffisance des plans d'aide à l'autonomie, tant au domicile qu'en établissement. Et de fait, avec la logique à l'œuvre d'exonération des cotisations sociales pour les employeurs, les ressources de la « sécu » vont en s'amenuisant, entraînant mécaniquement une baisse des moyens à la disposition des établissements de santé, aggravée par la privation pour les collectivités locales des recettes de la taxe d'habitation et la suppression programmée de 120 000 emplois dans la Fonction publique, tout comme la disparition des emplois aidés dont bénéficiaient établissements, associations et collectivités locales. L'éloignement de l'accès aux soins pour un nombre croissant d'usagers, mais aussi un renchérissement du coût des mutuelles et du « reste à charge » pour les patients sont donc à l'ordre du jour. Se voit ainsi fragilisé le modèle social basé sur la solidarité intergénérationnelle hérité de l'après-guerre. Autant de raisons pour les retraités de descendre dans la rue cet automne, pour obtenir la revalorisation de leurs pensions et une amélioration de la prise en charge de la perte d'autonomie. FRANCIS BARBE

Gérard Mauger, sociologue (CNRS)*

3 QUESTIONS À



« Les jeunes des classes populaires peinent à trouver leur place dans une France désindustrialisée »

Vous parlez de « génération sacrifiée », de qui s'agit-il ?

Les enquêtes présentées dans ce livre portent sur les jeunes des classes populaires qui peinent à trouver leur place dans une France désindustrialisée. Au terme d'une scolarité souvent difficile, ils se retrouvent ouvriers, employés ou chômeurs et rejoignent ainsi les rangs des « classes populaires » dont ils sont issus et qui, soit dit en passant, représentent plus de la moitié de la population active. Leurs désarroi peuvent être analysés à la fois comme des effets de la massification scolaire et de l'état du mar-

ché du travail caractérisé par le chômage de masse et la précarisation.

Quelles sont les lignes de partage entre ceux qui constituent cette génération ?

La plus importante est sans doute celle qui sépare les 15 à 20 % de « décrocheurs » qui sortent du système scolaire sans aucun diplôme et ceux qui sortent de l'école au moins avec un CAP sinon un Bac pro. Schématiquement, cette inégale réussite scolaire renvoie à des origines familiales différenciées: entre ouvriers « pavillonnaires » stabilisés et ouvriers « de cités » précarisés et souvent,

mais pas toujours immigrés. Le livre aborde aussi les écarts entre filles et garçons. De façon générale, elles s'en sortent un peu mieux à l'école mais pas toujours sur le marché du travail. La condition de ces jeunes des « nouvelles » classes populaires dépend également du bassin d'emploi où ils se situent: elle est évidemment plus difficile dans les zones industrielles sinistrées du Nord ou de l'Est...

Quelles conséquences sur leur engagement associatif, syndical et politique ?

Du point de vue de l'engagement, la première caractéristique de ces

jeunes est plutôt l'indifférence dont témoignent leur non inscription sur les listes électorales et l'abstention record lors des derniers scrutins: 29% des 18-24 ans se sont abstenus au 1^{er} tour de l'élection présidentielle et 34% au 2nd tour (sondage IPSOS). De façon générale, l'intérêt pour la politique au sens large est étroitement corrélé au niveau de diplôme, mais sans doute dépend-il aussi de l'offre politique. C'est ainsi que l'écho trouvé par *La France insoumise* est venu concurrencer celui du Front national. 30% des 18-24 ans ont voté pour Jean-Luc Mélenchon contre 21% en faveur de Marine Le Pen.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

* Il a codirigé avec Stéphane Beaud l'ouvrage « Une génération sacrifiée » (Rue d'Ulm, 2017).

AGENDA



À PARTIR DU 11 SEPTEMBRE INSCRIPTIONS AU CONCOURS BNF

« Qu'il soit proche ou lointain, réel ou imaginaire, urbain, rural ou naturel, le paysage nous environne, les humains s'y inscrivent et le transforment. »

Le concours organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la BnF, la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique et de nombreux éditeurs de littérature jeunesse, invite cette année les classes à explorer la notion de paysage, à le raconter, l'habiter, le transformer, le démultiplier, le ressentir... La réalisation de l'œuvre peut prendre toutes les formes, qu'elle soit graphique, photographique, audiovisuelle, sonore ou multimédia. **Inscription en ligne sur**

<http://concours.snuipp.fr>

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE À LYON (69)

JOURNÉES NATIONALES CONTRE L'ILLETTRISME

Les 4^{es} Journées nationales d'action contre l'illettrisme se déroulent les 13 et 14 septembre avec un temps fort à Lyon à la Cité internationale qui réunira tous les acteurs de cette lutte, associations, enseignants, chercheurs dans le but de croiser les expériences, d'échanger sur les campagnes à mener et les outils à fournir sur le terrain. Sont prévus deux plénières, un grand débat, des stands et une conférence du psychiatre Serge Tisseron sur l'empathie. **Informations et inscriptions sur le site** anlci.gouv.fr

LE 15 SEPTEMBRE À PARIS (75)

70 ANS DU PLAN LANGEVIN-WALLON

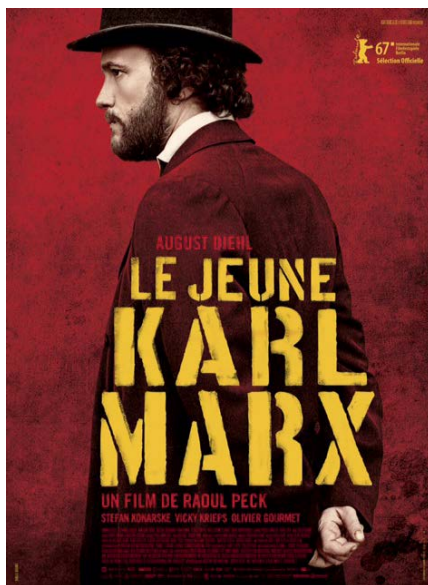
En 1947, le physicien Paul Langevin et le psychologue Henri Wallon élaboraient un vaste projet de réforme du système éducatif français qui, même s'il ne fut jamais appliqué en tant que tel, reste l'un des textes de référence en la matière (FSC n°435). Car, porteur de valeurs telles que l'égalité, la laïcité et la réussite pour tous, il a inspiré de nombreux courants de pensée. Il proposait notamment une extension de l'âge obligatoire de la scolarité et l'instauration de cycles... Afin de saluer ce plan, les descendants des concepteurs organisent une journée à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris avec de nombreuses tables rondes autour de l'éducation et des projets de réforme.

Renseignements à l'ESPCI

CINÉMA

LE JEUNE KARL MARX

Raoul Peck, président de la FEMIS à Paris depuis 2010, ancien ministre de la Culture d'Haïti, est surtout un cinéaste de premier plan, auteur récemment d'un excellent portrait de James Baldwin, *I am not your negro*. Il est convaincu de la modernité absolue de la pensée de Karl Marx, allant ainsi contre le courant de ce que le grand barbu appelait « l'idéologie ». Les armes du cinéma, visuelles et narratives, permettent donc à Peck un combat d'abord politique.



En prenant Marx comme personnage de film, se limitant au jeune lutteur des années 40, il réalise le projet que Rossellini préparait à la veille de sa mort. Le résultat est passionnant. Incarnant l'époque et ses personnages avec un extrême soin documentaire, il montre les jeunes compères, Karl et Friedrich, entre Cologne, Londres et Paris, comme deux aventuriers intellectuels et politiques, en lutte contre tout ce que leurs aînés d'un mouvement socialiste languissant représente de lourdeur et d'enlèvement conceptuel. Conformément à la réalité historique il associe leurs compagnes aux deux jeunes gens dans ce processus conquérant. Jenny Marx et Mary Burns deviennent à leur tour de vrais personnages de cinéma. De jeunes chiens fous bousculent leurs aînés et prennent le pouvoir : au « vieux » Proudhon (magnifique Olivier Gourmet), au précurseur Weitling et à sa Ligue des Justes, ils opposent leur pensée, leur expérience de la réalité sociale, leur solidité théorique et bien sûr leur sens tactique. Ces qualités sont aussi celles de Raoul Peck et

c'est le moteur dramatique du film : les comédiens, le cinéaste et la dialectique s'associent pour un vrai plaisir de cinéma, inattendu et stimulant. Donner un rythme de comédie à un sujet apparemment si austère, voilà le tour de force de Raoul Peck. **RENÉ MARX**

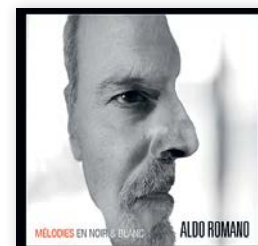
Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

NOSTALGIE EN NOIR ET BLANC

Un brin de nostalgie plane sur ces « Mélodies en noir et blanc » d'Aldo Romano. Comme un regard jeté derrière l'épaule, un petit goût de renouveau posé sur des standards, des ballades ou des morceaux composés il y a plusieurs années. Une carrière qui démarre dans les années soixante, en jouant avec Bud Powell, Dexter Gordon, Don Cherry ou Keith Jarrett, en passant par la découverte d'un certain Michel Petrucciani alors âgé de 19 ans, des collaborations avec Henri Salvador et Claude Nougaro ; la richesse d'une carrière musicale n'empêche pas la mélancolie. Aldo Romano a choisi de passer à la moulinette du temps quelques morceaux, histoire de mettre à l'épreuve musique et amitié. L'album en noir et blanc magnifie toutes les nuances de gris, du mélodique à la nostalgie tonique. Le batteur et compositeur italien est accompagné à la contrebasse par son ami Michel Benita et le pianiste Dino Rubino. Un trio troublant d'émotion pour des ballades choisies.

LAURE GANDEBEUF



**ALDO ROMANO
« MÉLODIES EN NOIR
ET BLANC »
(LE TRITON/L'AUTRE
DISTRIBUTION)**

**EN CONCERT
LE 23 SEPTEMBRE
ET LE 30 NOVEMBRE 2017
LE TRITON (LES LILAS)**

Éric Debarbieux, universitaire et formateur à l'Espé de Créteil

ENTRETIEN AVEC

« Critiquer l'école, un sport absolu pour faire de l'audience »

Vous publiez « Ne tirez pas sur l'école ! » Qui tire sur l'école et comment ?

À partir du moment où l'on est enseignant on se fait attaquer. Déjà dans la famille ou le cercle d'amis, dès qu'on parle d'école on entend qu'on n'y apprend plus rien, les professeurs sont toujours malades, en vacances ou en grève... de sorte qu'on finit par ne plus oser dire son métier. Dans la sphère médiatique, des intellectuels ont fait du « school bashing » un sport absolu pour faire de l'audience. Les premiers tireurs forment cette étrange secte des « antipédagogues » qui ne vont pas hésiter à parler de désastre de l'école, d'une « fabrique de crétins » abandonnant les savoirs au bénéfice d'un laxisme soixante-huitard tirant le niveau vers le bas... Il existe une autre critique plus fondée scientifiquement sur les inégalités de la société française, que l'école aggraverait. Cela rend donc coupables les enseignants alors que ce sont eux qui tous les jours sur le terrain essaient de faire quelque chose... Ne tirez pas sur l'école, c'est surtout ne tirez pas sur ceux qui y travaillent.

Une partie de ces critiques est-elle justifiée ?

Bien sûr que la France et son système éducatif restent inégalitaires. La première inégalité c'est le coût d'un lycéen à Paris de 47% plus élevé qu'en banlieue. Autre inégalité, la difficulté dans les quartiers populaires de recruter des enseignants. N'y sont nommés que des jeunes, peu expérimentés, des contractuels non formés avec un grand turnover dans les équipes. C'est très préoccupant car cela crée une école à plusieurs vitesses. Alors bien sûr que la France peut mieux faire mais regardons la manière dont on lit les évaluations Pisa. Les résultats de la France seraient catastrophiques, nous continuerions de nous enfoncer dans le classement. Ce n'est pas vrai. La France reste dans la moyenne supérieure et a même progressé comme en lecture en passant au 19^e rang. Certains journaux ne vont présenter que les 20 premiers pays pour nous montrer derniers... alors que nous sommes devant les États-Unis, le Luxembourg et plus de 50 autres pays.

Quel impact ces attaques peuvent-elles avoir sur l'école, les enseignants, les élèves ?

La première conséquence est de créer une méfiance vis-à-vis de l'école et une inquiétude des parents, de sorte que les enseignants doivent sans cesse se justifier. Ils ont besoin d'être reconnus, de travailler dans la confiance, le respect. Ensuite ces fractures idéologiques se retrouvent dans les établissements où les positions se rigidifient et créent des conflits, ce qui est catastrophique car on ne peut pas réussir

individuellement mais collectivement, en équipe. Notre enquête de 2016 avec *L'Autonome de solidarité* auprès des enseignants a montré une chute du moral des personnels et de la solidarité dans les équipes. Au final, chacun finit par se retrouver seul dans sa classe, seul dans son établissement. Et malgré tout l'école continue à tourner, à former les élèves qu'elle ne rend pas malheureux. 90 % des élèves se déclarent bien dans leur école et avec leurs maîtres mais ça on oublie de le dire...

Malgré ce climat, ne faut-il pas quand même améliorer le système éducatif ?

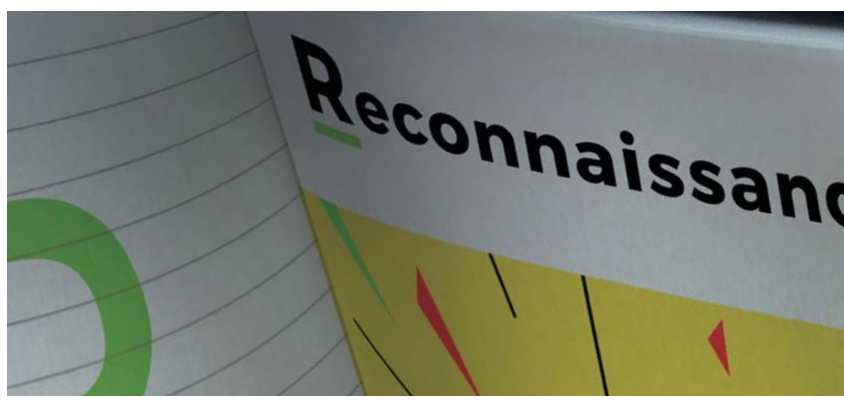
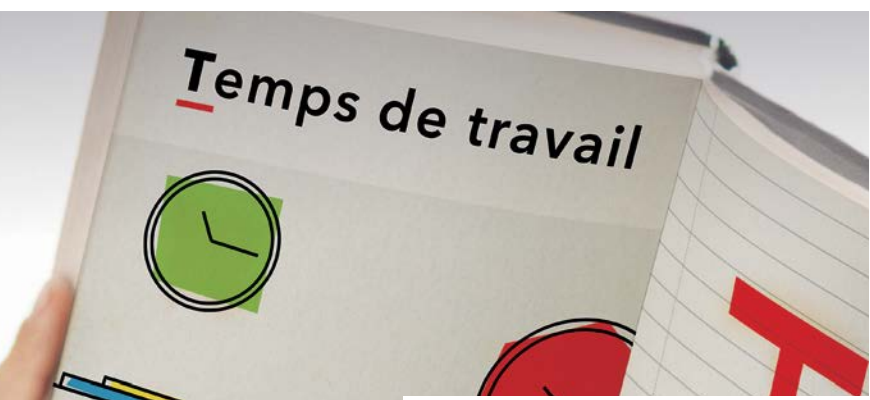
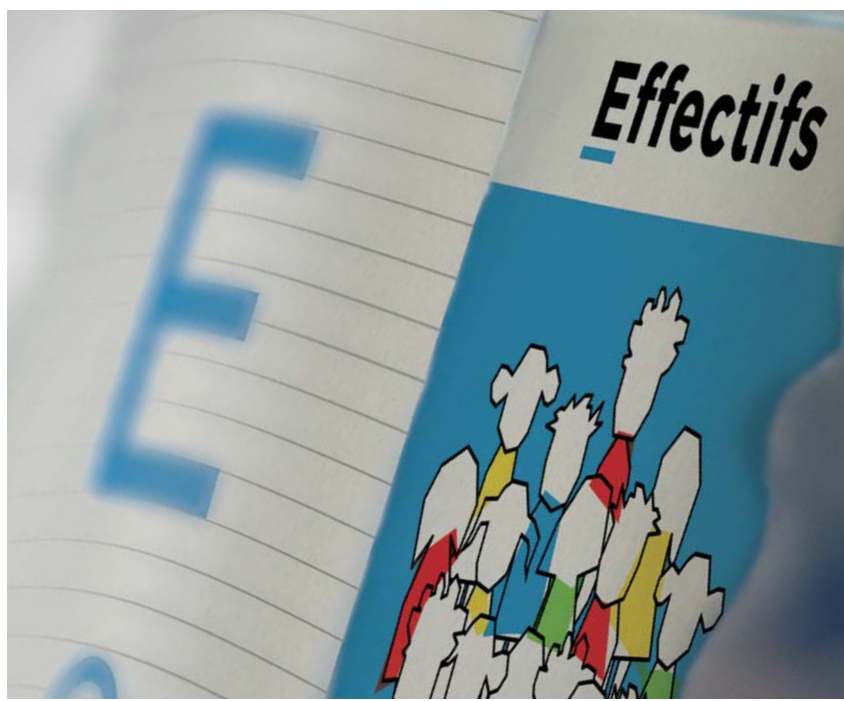
S'il y avait une réforme à réussir dans notre pays, ce serait celle de la formation des enseignants. Initiale déjà. On accuse les Espé de pédagogisme, mais où est la pédagogie dans le cursus ? On se retrouve avec une formation très théorique, verbeuse, disciplinaire alors que ce que demandent les stagiaires ce sont aussi des outils pratiques pour la classe, pour savoir gérer les élèves, collaborer avec les parents, faire face à la difficulté scolaire, organiser la discipline, faire circuler la parole. Une formation avec plus d'interventions en classe dès la licence leur permettrait de mieux se préparer. Travailler en équipe ne se décrète pas non plus, cela s'apprend. De même réussir l'école inclusive demande des moyens, de la formation, un vrai accompagnement des élèves en situation de handicap ou avec des troubles du comportement par des personnels non précaires, formés et rémunérés correctement. 3/4 des conflits avec les parents viennent de ces élèves en grande difficulté, soit avec leur famille soit avec celle des autres élèves. L'autre priorité serait l'éducation prioritaire pour stabiliser les équipes, mixer les enseignants débutants et plus expérimentés. Enfin, il faut repenser la gouvernance de l'Éducation nationale. Notre école de la République reste très pyramidale, tout fonctionne par injonctions, grandes circulaires, sans concerter les personnes sur le terrain, les enseignants et c'est quelque chose qu'ils ne supportent plus. On les accuse de résister au changement mais ils résistent surtout à la manière de faire changement. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE



ÉDUCATEUR ET ENSEIGNANT AUPRÈS DE JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ, ÉRIC DEBARBIEUX S'EST ENSUITE TOURNÉ VERS LA RECHERCHE POUR DEVENIR L'UN DES SPÉCIALISTES DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE. IL FUT AUSSI DÉLÉGUÉ MINISTÉRIEL CHARGÉ DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE CES VIOLENCES. DEPUIS DEUX ANS IL TRAVAILLE AVEC DES ÉCOLES DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL SUR CETTE PRÉVENTION ET ENSEIGNE À L'ESPÉ. IL VIENT DE PUBLIER « NE TIREZ PAS SUR L'ÉCOLE ! RÉFORMEZ-LA VRAIMENT. » (ARMAND COLIN, AOÛT 2017).



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...



...CHANGEONS L'ÉCOLE !



AU CINÉMA LE 11 OCTOBRE

Un conte peut en cacher un autre



D'après
le chef-d'œuvre
de
ROALD DAHL

PAR LES PRODUCTEURS DU
GRUFFALO & MONSIEUR BOUT-DE-BOIS



Gagnez des places de cinéma, des livres et des affiches pour la classe en jouant sur www.cercle-enseignement.com/un-conte

Le règlement est délivré à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur du Concours ou en ligne sur www.cercle-enseignement.com/un-conte. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives vous concernant sur simple demande à l'adresse du concours ci-dessus.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT - Les éditions Gallimard Jeunesse, 5, rue Gaston Gallimard 75328 Paris Cedex 07, organisent du 11 au 29 septembre 2017 un concours gratuit et sans obligation d'achat destiné aux enseignants de cycle 2 et cycle 3. Les 20 gagnants seront désignés par tirage au sort. Il est mis en jeu par l'organisateur les lots suivants : 30 places de cinéma, une grande affiche du film et 30 exemplaires de « Un conte peut en cacher un autre » dans la collection Folio Cadet Premiers Romans pour la classe du premier enseignant tiré au sort, d'une valeur totale de 423 euros et 1 exemplaire de « Un conte peut en cacher un autre » dans la collection Folio Cadet Premiers Romans et une affichette du film d'une valeur totale de 12.90 euros pour chacun des 19 gagnants suivants. Le règlement est déposé via depotjeux.com